

« POUR LES AVEUGLES
PAR LES AVEUGLES »

BULLETIN MENSUEL
de
**L'UNION DES AVEUGLES
DE GUERRE**

Reconnue d'utilité publique par décret du 9 avril 1921

et

**Journal des Soldats Blessés
aux Yeux**



SOMMAIRE

L'Assemblée Générale de 1933. — Discours prononcés au Banquet du dimanche 2 avril 1933. — Elections de 1933. — La pension des veuves des aveugles de guerre : Lettre de M. le ministre des Pensions. — Pouvoirs.

Informations : La Maison de Repos de Boulleville. — Légion d'Honneur. — Dans nos Commissions. — Nos délégations. — T.S.F. — Semaine de Bonté.

Chronique de l'U. A. G. : Caisse Fraternelle. — Entre nous. — Cotisations. — Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 25 février 1933. — Procès-verbal de l'Assemblée de la Section des Alpes-Maritimes, le 5 mars. — Compte rendu de l'Assemblée annuelle de la Régionale de Bordeaux, le 19 mars. — Compte rendu de la réunion du Comité d'Administration de la Départementale du Finistère, le 9 mars. — Procès-verbal de l'Assemblée annuelle de la Départementale du Gers et des Hautes-Pyrénées, le 5 mars. — Procès-verbal de l'Assemblée du Groupe de Limoges, le 19 mars 1933. — Procès-verbal de l'Assemblée annuelle de la Départementale du Rhône, le 9 février. — Compte rendu de l'Assemblée de la Section du Maine-et-Loire, le 5 mars. — Compte rendu de l'Assemblée du Groupement Régional du Nord, le 12 mars. — Procès-verbal de l'Assemblée de la Départementale du Tarn, le 12 mars. — Situation Financière de la Section de la Seine-Inférieure. — Avis divers. — Listes de donateurs.

Administration :

Siège de l'U. A. G., 25, rue Ballu, PARIS (9^e)

Téléph. : TRINITÉ 85-83 — Chèque Postal : 160-31

822
606

PRESIDENT D'HONNEUR
de l'Union des Aveugles de Guerre

M. Albert LEBRUN, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE.

COMITÉ DE PATRONAGE

† M. Eugène BRIEUX, de l'Académie Française, Président honoraire.
M. BARTHOU, de l'Académie Française, ancien Président du Conseil
M. le colonel FABRY, ancien ministre.
M. le général BALFOURIER ;
M. BRISAC, préfet ;
M. J. RIDGELY CARTER ;
M. Paul DE CASSAGNAC, ancien député ;
M. Maurice DONNAY, de l'Académie Française ;
M. DUCO, médecin-inspecteur ;
M. FRIBOURG, député ;
Miss Alice GETTY ;
M. Justin GODART, ancien ministre ;
Miss Grace HARPER ;
Miss Winifred HOLT ;
Mme Léopold KAHN ;
M. KRUG ;
M. LUGOL, sénateur ;
Mme la maréchale MAUNOURY ;
M. Samuel MILBANK ;
M. le docteur MORAX ;
M. MEYER, conseiller d'Etat ;
M. Henry PATÉ, député ;
M. Pierre RAMEIL, député ;
M^e HENRI-ROBERT, de l'Académie française, ancien bâtonnier de l'Ordre des Avocats ;
M. le général SAINTE-CLAIRE-DEVILLE ;
M. le professeur WALTHER, membre de l'Académie de Médecine.

L'Assemblée Générale
de 1933

La quinzième Assemblée générale de l'U. A. G. vient d'avoir lieu, et si nous devons dès maintenant dire à nos camarades qui n'y assistaient pas quel aspect elle présentait, nous leur dirions que ce fut une Assemblée d'une tenue irréprochable, où l'esprit de camaraderie prédomina en toute circonstance.

D'importantes questions cependant y furent débattues, mais les assistants, sentant bien la nécessité de conserver à notre Union toute sa force, n'apportèrent à aucun moment une passion qui eût pu enlever aux débats leur caractère calme et résolu, marquant bien la volonté de travail et de réalisation des Aveugles de Guerre.

Ils étaient venus de tous les coins de la France, soit représentant les camarades de Provence, de Flandre ou de Gascogne, du Lyonnais, de Bretagne ou bien de Normandie, soit faisant œuvre de militants isolés en participant personnellement à cette réunion annuelle. Tous doivent trouver en eux la récompense de cet effort accompli pour le bien commun et s'ils s'imposent des devoirs ils doivent en éprouver de bien vives satisfactions.

La séance la plus marquante fut, à notre avis, celle du vendredi après-midi où M. Miellet, ministre des Pensions, empêché comme nous l'avions dit de présider notre banquet du dimanche, tint à venir nous rendre visite. Notre Président Scapini lui dit en l'accueillant tout le plaisir que nous éprouvions de le voir quelques instants au milieu de nous et, abordant la question qui était alors d'actualité, lui indiqua avec tout le doigté que nous lui connaissons, que les projets financiers publiés la veille avaient causé parmi nous une certaine émotion. Le ministre répondit avec une franche camaraderie à ces paroles et nous devons apprécier l'esprit d'amitié avec lequel il le fit, n'ayant pas hésité, en cette heure délicate, à venir nous entretenir des problèmes qui nous intéressaient particulièrement. Le Gouvernement, nous dit-il,

était obligé de déposer des projets financiers, devant penser à l'ensemble du pays, mais M. Miellet, après avoir laissé parler son esprit de justice, estimant que la guerre avait créé des catégories et que, quoiqu'on fasse, il serait injuste de ne pas les reconnaître, laissa parler son cœur en affirmant que nous n'avions pas besoin d'être défendus et qu'il n'était pas possible que l'on puisse à nouveau demander un sacrifice à des gens tels que nous. En entendant Miellet et Scapini, les Aveugles de Guerre se sont senti rassurés.

Notre banquet qui clôture nos travaux fut animé comme de coutume et les discours qui furent prononcés à son issue et que nous publions plus loin, nous montrèrent bien que nous comptons encore beaucoup d'amis.

Nous puissions dans ces Assemblées une foi toujours plus grande dans notre Association et repartons réconfortés pour affronter la période qui s'ouvre devant nous.

H. AMBLARD.

Le lundi 3 avril, de nombreux camarades étaient groupés autour de notre drapeau pour ranimer la flamme de l'Arc de Triomphe.

DISCOURS

prononcés au

BANQUET DU DIMANCHE 2 AVRIL 1933

sous la présidence de M. DE FONTENAY
Président du Conseil Municipal

M. LE PRÉSIDENT. — La parole est à M. le Baron de Traversay, Président du Comité d'Action de l'« Union des Aveugles de Guerre ».

M. DE TRAVERSAY

Monsieur le Président,
Mesdames,
Messieurs,

Au nom du Comité chargé de l'organisation du banquet, j'ai le grand plaisir de vous adresser la bienvenue.

Le Président de l'Union des Aveugles de Guerre vous dira ce que les quinze années d'existence de cette Association comportent d'enseignements, mais au nom des Aveugles de Guerre ici présents,

je dois remercier : M. de Fontenay, Président du Conseil Municipal, pour avoir bien voulu présider ce banquet.

Je dois aussi saluer M. le sénateur Gallet, Président de l'Office National des Mutilés, qui nous donne une fois de plus un témoignage de sa sollicitude en venant assister à notre traditionnel déjeuner qui clôture notre Assemblée générale annuelle.

Je salue également MM. les députés Dormann et Henry Haye qui, par leur présence, ont bien voulu nous assurer de leur profonde sympathie.

Je suis heureux de signaler aux camarades la présence de : M. le général Sainte-Claire-Deville, Président, et de M. le colonel Jamet, directeur des « Amis des Soldats Aveugles », que je n'ai pas besoin de présenter étant donné les marques d'affectueuse et constante collaboration qu'ils nous ont toujours données.

Nous nous réjouissons de retrouver parmi nous : M. de Lavergne, maire de Franceville, qui est notre pays à tous, et où les camarades trouvent un repos mérité.

Les Aveugles de Guerre souhaitent la plus cordiale bienvenue à leurs camarades : Volvey, représentant la Confédération Nationale, Regnier, président des Plus Grands Invalides, Monnier, de la « Semaine du Combattant », et conseiller municipal de Paris, Hubert-Aubert, de l'U.N.C., Lévy, de l'U.N.M.R., Pobietta, censeur du Lycée Henri IV, un ami de toujours, qui a bien voulu amener parmi nous un élève de ce Lycée, M. Labbé, fils de notre grand praticien.

Nous remercions MM. les journalistes qui se sont joints à nous : MM. Gerville-Reache, Pierre Paraf, Chataignier, qui ne nous oublient jamais dans leurs chroniques, M^e Depaux-Dumesnil, notre aimable conseiller.

Je ne peux pas terminer sans adresser nos remerciements très mérités, non seulement à M. le directeur de Lutétia, mais aussi à son personnel qui nous a servi avec tant de rapidité et de dévouement.

M. LE PRÉSIDENT. — La parole est à M. Scapini, Président de l'U.A.G.

M. SCAPINI

Monsieur le Président du Conseil Municipal,
Mesdames, Messieurs, Mes chers camarades,

Monsieur le Président du Conseil, au nom de l'U.A.G., je vous remercie aussi d'avoir bien voulu présider ce banquet, et je joins mes

remerciements et ceux de l'Union à ceux que vient de vous adresser M. de Traversay, Président de notre Comité d'Action.

Il me faut aussi, car il ne pouvait pas le faire lui-même, en étant le Président, il me faut aussi remercier le Comité d'Action de l'Union des Aveugles de Guerre, dont les personnalités qui le composent sont à nos côtés depuis à peu près la naissance de l'Union.

Messieurs, voyez-vous, vous avez devant vous, aujourd'hui, une Association née il y a quinze ans, une Association d'hommes un peu isolés du monde extérieur et pour qui l'isolement moral eût été la fin de tout. Ceux qui sont autour de nous, nous ont entouré de leur affection; elle ne s'est jamais démentie. Leur sollicitude a été immense, et elle a été tendre, et dans ces remerciements que j'adresse au Comité d'Action, je joins, et de grand cœur, toutes les femmes de nos camarades qui, se trouvant à leurs côtés, leur ont rendu souvent possibles des heures quelquefois difficiles à passer.

Aujourd'hui, Mesdames, trouvez-en l'expression de nos remerciements. (*Applaudissements.*)

Nos amis aussi nous ont aidés à supporter ces heures quelquefois lourdes. Nos amis Dorman, Gallet, général Sainte-Claire-Deville, Volvey, Monnier, Régnier, tous nos camarades, tous les anciens combattants ont tenu à ce que jamais les Aveugles de Guerre ne puissent se sentir seuls. Et si les heures étaient lourdes pour nous, leur tâche pour eux était aussi difficile, car notre génération — et en ceci je ne vous apprendrai pas grand chose — notre génération a eu une singulière existence, et on ne peut pas dire qu'elle se soit particulièrement caractérisée par la rose qui devait l'embellir.

Déjà la guerre est loin, et nous qui étions de ceux qui croyaient bien avoir acheté le droit de vivre en paix, tranquilles, de pouvoir travailler, voyons les complications intérieures et extérieures. Ce n'est pas le lieu, à la fin d'un banquet, de parler de toutes ces difficultés. Cependant, dans le désarroi des esprits, dans le désarroi des choses, nous sommes touchés parfois de répercussions et quelquefois de sourdes menaces planent sur nos têtes. Et alors que depuis des années, avec le concours de tous nos camarades anciens combattants et mutilés, nous avons réussi à obtenir une certaine sécurité matérielle, qui n'est pas considérable mais qui, tout de même existe, nous nous voyons sur le point, par suite des difficultés que traverse le pays, d'avoir encore à consentir un sacrifice. Mais, pour différentes raisons, qu'il serait peut-être un peu trop long d'expliquer dans le détail, la Confédération a

dit : « Non, il ne faut pas toucher à ces droits-là, ils sont sacrés. » Et nous avons bien l'espoir qu'en fin de compte, le Gouvernement s'inclinera. (*Applaudissements.*)

Mes chers camarades, le propre d'un discours qui ne veut pas ennuyer, est d'être bref. Aussi bien, j'en aurai terminé lorsque je vous aurai dit que pour moi, c'est une grande fierté que d'être encore aujourd'hui votre Président. (*Applaudissements, un ban.*)

Notez que quand j'ai dit : « J'en aurai terminé... », ça ne voulait pas dire que j'ai fini. Vous savez qu'à l'agréable qualité d'avocat, je joins celle d'être parlementaire et que dans notre langage, les mots ne signifient pas toujours ce qu'ils signifient dans la vie commune ! (*Rires.*)

Je disais que c'est ma fierté que d'être encore votre Président, et que depuis dix ans vous m'avez maintenu votre confiance et que de succéder à des hommes comme mon ami Izaac... (*applaudissements*) cela ne m'a été possible que parce que toujours il y a eu entre vous ces liens très fraternels et qu'à votre Bureau il y a eu des hommes qui ne font pas parler d'eux, qui travaillent modestement et dans l'ombre. Vous les avez tous reconnus, vos vice-présidents et vos secrétaires généraux : Favret, Amblard, et ceux qui sont avec eux. (*Applaudissements.*)

On m'a annoncé qu'un de nos amis, un de ceux à qui vous devez des remerciements, est entré dans cette salle, est de nos hôtes : c'est mon ami Henry Haye. (*Applaudissements.*) Henry Haye, dont chacun connaît la modération dans l'expression et dans le geste, mais qui soulève des tempêtes lorsqu'il intervient. Il a été de ceux qui nous ont aidés dans la précédente législature à obtenir un léger supplément à nos allocations, léger supplément qui s'imposait à l'esprit des gens, épris d'équité, et c'est grâce à lui que vous avez eu cette augmentation-là. (*Applaudissements.*)

Mes chers camarades, cette fois-ci je vais dire que j'en ai fini. Je vous remercie d'être venus de loin, je vous remercie d'être venus nombreux assister à ce banquet, et je lève mon verre à la prospérité de notre groupement, et aux sentiments d'amitié qui nous unissent. (*Applaudissements, un triple ban.*)

M. LE PRÉSIDENT. — La parole est à M. Volvey représentant de la Confédération Nationale des Anciens Combattants.

M. JEAN VOLVEY

Mesdames,
Monsieur le Président du Conseil Municipal,
Monsieur le Président de l'Office National des Mutilés,
Mes chers amis, les Aveugles de Guerre,

C'est avec joie que j'ai accepté de venir représenter ici la Confédération Nationale. En effet, n'est-il pas vrai, vieux Scap, que depuis quelques années nous collaborons ensemble et n'as-tu pas été un des animateurs du Comité d'Entente en 1924, lorsque nous luttions pour le rajustement? Ne l'étais-tu pas avec nos amis Favret, avec nos amis Leveau, Lauté, avec aujourd'hui, maintenant où nous avons à la Confédération Amblard, Amblard que nous aimons bien? (*Applaudissements*), Amblard qui est le bon conseiller. Et puis aussi, permettez au Secrétaire général de l'Union départementale que je suis, de vous rappeler deux noms, deux noms de voyants que j'aime bien parce qu'ils vous rendent service, et puis parce que je suis souvent en rapport avec eux : notre camarade L'Evesque, et puis notre camarade de Traversay, que je vois l'un et l'autre. (*Applaudissements*.)

Vous savez bien que je suis plusieurs fois par an comme une espèce d'organisateur de nos manifestations, et de nos défilés, dont vous êtes l'ornement. Vous en êtes le drapeau, vous êtes ceux devant qui tout le monde s'incline sans distinction, parce que malgré la gaîté de vos visages, qui provient de votre rayonnement intérieur, qui provient de ce que vous avez conservé dans l'affreux malheur qui vous a privé des lumières du soleil, cette grandeur d'âme, cette grandeur de caractère qui fait que vous êtes pour la génération du feu et pour les générations à venir un exemple vivant. Vous prouvez ce que des hommes peuvent, lorsqu'ils savent s'habituer à leur destin, et lorsqu'ils veulent être supérieurs à leur destin. (*Applaudissements*.)

J'ai cherché longtemps ce qui faisait la gaîté de vos réunions. J'ai cherché longtemps ce qui faisait ce rayonnement que l'on lit sur vos physionomies, cette égalité d'humeur qui fait que dans nos Conseils nationaux, comme dans nos délibérations de Bureau à la Confédération, vous êtes toujours l'élément qui apportez la solution de bon sens, d'équité. Je crois l'avoir trouvé en pensant que le destin a voulu vous réserver une dernière faveur : c'est d'enfouir dans votre cœur le dernier rayon de soleil que vous avez perçu. Et c'est pour cela que vous pouvez être aujourd'hui des pères de famille excellents, c'est

pour cela que vous pouvez dans vos foyers, avoir des enfants délicieux, que je vois chaque année plus nombreux dans vos banquets. Chaque année j'ai la preuve que vous élevez pour la plus grande joie, mais aussi pour la plus grande richesse de notre pays, des enfants qui seront demain des citoyens valeureux, des citoyens courageux, des citoyens clairvoyants parce que de par votre cécité vous voyez peut-être beaucoup mieux que nous. (*Applaudissements*.)

Et puis alors, moi qui ne suis ni député, ni avocat, et pour qui les mots ont tout de même, parce que militant, une valeur à peu près différente de la valeur courante, j'en ai presque terminé, mais n'est-il pas vrai, Scap, c'est la formule « j'en ai presque terminé », mais je veux rendre hommage, en représentant de la Confédération que je suis, à deux hommes que nous aimons bien : Gallet et Dormann qui sont nos amis, qui sont nos défenseurs et sur le dévouement desquels vous pouvez, mes camarades Mutilés, mes camarades Aveugles de Guerre, compter de façon indiscutable, et sans avoir à raisonner vous savez qu'ils sont vos défenseurs nés et qu'il ne saurait pas en être autrement. Et puis, non pas par politesse, parce que je le pense et du plus profond de mon cœur, rendre hommage également à M. de Fontenay, qui, au Conseil Municipal, défend les anciens combattants envers et contre tous, de façon parfaite. (*Applaudissements. Un ban.*)

Et je n'oublie pas non plus que je suis représentant de la Confédération, et que nous avons décidé à la Confédération de ne pas accepter le sacrifice. Comme nous avons l'habitude d'avoir une certaine suite dans les idées, vous pouvez être tranquilles, nous suivrons la décision, nous l'appliquerons de la façon la meilleure, sans jamais, pour cela, oublier les intérêts supérieurs du pays, croyez-le bien. Et quand nous n'avons décidé d'accomplir aucun sacrifice, c'est surtout parce que nous pensons aux intérêts supérieurs du pays. C'est parce que nous voulons habituer à raisonner non pas dans l'hypothèse, mais à raisonner dans la pratique et à faire les gestes qu'il faut pour redresser la situation, et arriver de telle sorte que les enfants que nous élevons soient demain des citoyens vivants, heureux de par leur travail, dans une société débarrassée d'un certain nombre de contingences qui, tout de même, pèsent trop lourdement sur nos épaules. (*Applaudissements*.)

Et j'en ai très réellement terminé. Seulement, je ne boirai pas à votre santé, Aveugles de Guerre. Je boirai à la santé de vos articles 10, de ces femmes admirables qui sont vos guides, qui sont vos consolatrices, qui sont pour vous tout l'amour et qui vous font croire à la vie, parce qu'elles vous aiment, parce qu'elles vous aiment bien comme de

bonnes Françaises et comme de braves femmes qu'elles sont. (*Applaudissements.*)

UNE VOIX. — Pour l'article 10 ! (*Un triple ban.*)

M. LE PRÉSIDENT. — La parole est à M. Gallet, ancien ministre, sénateur, Président de l'Office National des Mutilés, et ancien combattant.

M. le Sénateur GALLET

Mesdames,
Messieurs,
Mes très chers camarades,

Je veux très simplement, mais avec toute la sincérité de mon cœur, vous dire que j'ai été très heureux d'accepter l'aimable invitation que votre si distingué et si dévoué président, mon ami Scapini m'a faite, pour vous témoigner ma grande sympathie et tout mon dévouement, et toute mon affection, en assistant à ce banquet.

Chaque année, vous me faites le grand honneur de m'y convier. J'y viens heureux et fier parce que je suis fier, j'éprouve une grande fierté de l'estime et de la confiance que vous ne cessez de me manifester (*Applaudissements.*)

J'ai tâché, j'ai tenté toujours de vous être utile. J'essaierai de continuer. C'est avec tout mon cœur que je me dévouerai à vous et à votre œuvre. (*Applaudissements.*)

Comment, d'ailleurs, ceux qui ont vu la guerre, ceux qui savent ce que c'est et ce que fut la guerre, ne seraient-ils pas émus devant la grandeur, devant l'ampleur de vos douloureux sacrifices ? Comment ne sentirions-nous pas le désir et la volonté de vous soutenir et de vous aider ?

Tout à l'heure, en termes magnifiques, Scapini et Volvey disaient ce que vous devez à vos femmes courageuses. Je m'incline respectueusement devant leur dévouement. (*Applaudissements.*) Et avec Volvey je bois à la santé, au bonheur de vos chers enfants qui, eux, verront la vie sous des couleurs plus heureuses que celles qui vous sont interdites.

Mes chers amis, je bois au groupement de l'Union des Aveugles de Guerre ; je bois à vos familles, je bois à vous tous, je bois à la France. (*Applaudissements. Un triple ban.*)

M. LE PRÉSIDENT. — La parole est à M. Dormann, député, ancien ministre, pour remettre la cravate de Commandeur à votre Président, M. Scapini.

M. DORMANN

Scapini, Georges, ancien soldat au 39^e régiment d'infanterie...

Je rectifie : soldat de 1^{re} classe... (*applaudissements*)... au 39^e régiment d'infanterie, au nom du Président de la République et en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés, nous vous faisons Commandeur de la Légion d'honneur. (*Vifs applaudissements.*)

Mesdames, Messieurs, Monsieur le Président du Conseil Municipal, mes chers amis, jamais plus grande joie ne pourra m'être donnée que celle que je viens d'avoir aujourd'hui, en accrochant la cravate de Commandeur de la Légion d'honneur à votre Président, que nous aimons tous, nous aussi comme vous, à Georges Scapini. (*Applaudissements.*)

Je vous assure que vraiment s'il m'était réservé une heure, qui peut paraître la meilleure après avoir fait voter cette loi du 2 janvier 1932, dont je vous avais entretenu au banquet de votre Union en 1931, je vous assure que j'ai aujourd'hui la plus grande récompense que j'ai pu obtenir, celle de donner à celui qui, pour vous, représente le symbole des sacrifices consentis au pays, cet insigne que bientôt, j'espère, beaucoup d'entre vous pourront porter. (*Applaudissements.*)

Je ne vous rappellerai pas les états des services de Scapini. Point n'est besoin ; et vous les connaissez tous. Vous savez tous comment il a été effroyablement blessé à 20 ans, l'âge où d'habitude les yeux s'ouvrent à la vie, l'âge où on commence à voir, à sentir, à vivre, et c'est à cette heure-là que comme pour vous tous, mes amis, qui êtes ici, ses yeux se sont fermés. Ceci ne serait rien, peut-être, si comme lui vous n'aviez senti à ce moment-là que pour jamais la lumière disparaissait, sur une vision terrible d'horreur, qui reste, j'en suis sûr, encore au tréfond de vos esprits et de vos mémoires ; et c'est de cela surtout, je crois, que vous devez conserver le plus mauvais souvenir. (*Applaudissements.*)

Scapini, Président des Aveugles de Guerre, aimé de tous, respecté par tous, il suffit de prononcer son nom, il suffit quand on a des difficultés à vaincre, de parler de lui qui vous représente tous, pour que aussitôt toutes les difficultés disparaissent, et qu'on voit l'élan unanime de la nation reconnaissante aller vers vous.

Et c'est pourquoi, quelquefois, la tâche nous est si facile. Certes, elle est facilitée d'une façon tout à fait spéciale quand on s'adresse à ces hommes comme notre ami M. Gallet, ancien ministre des Pensions, que nous avons eu la bonne fortune de voir porter à la présidence de l'Office National des Mutilés et des Anciens Combattants, et nous tous qui connaissons son cœur, nous tous qui savons ce qu'il fait pour les mutilés de la guerre, nous ne pouvons ici que lui rendre un hommage. (*Applaudissements.*)

La cause est également très facile et je me souviens, dernièrement encore, chargé par la Commission des Pensions, d'être son interprète près de la Commission des Finances, lorsque j'étais allé intervenir pour les bénéficiaires de l'article 10, j'ai rencontré l'unanimité pour me dire : « Pour ceux-là, rien ne pourra être changé, nous regrettons de ne pas pouvoir faire davantage. » (*Applaudissements.*)

Tâche facile, voyez-vous, et pour laquelle vraiment je suis un peu confus dans une réunion comme celle d'aujourd'hui, de recevoir des remerciements et de recevoir des éloges alors que tout l'honneur vous revient, lorsque nous savons que nous parlons de gens tels que vous.

Voyez-vous, il suffit de venir assister à un repas comme celui-ci, il suffit d'être en face de vous tous, pour trouver qu'il se dégage de votre présence une double leçon, et double leçon que je qualifierai, permettez-le moi, d'ordre intérieur et d'ordre extérieur.

Ordre intérieur, parce que vraiment vous êtes le symbole du courage, vous avez su supporter le mal, les souffrances et cette perte de la vue qui est certainement une des plus graves qu'on puisse supporter, et vous l'avez fait avec un tel stoïcisme, avec une telle bonne humeur que tous ceux qui se plaignent un peu dans la vie n'ont qu'à vous contempler pour oublier un peu la pusillanimité de leurs sentiments. (*Applaudissements.*)

Leçon d'ordre extérieur : eh bien ! qui donc pourrait dire, lorsqu'on vous a vus, que nous voudrions connaître à nouveau semblable horreur, que celle que fut la guerre, et qui a fait d'hommes comme vous, qui avaient le droit à la vie, et à tous les bienfaits qu'on peut en attendre, des hommes plongés dans cette obscurité qui vous fait peut-être tant réfléchir. Quelle leçon pour ceux qui voudraient se livrer à des méfaits nouveaux, qui pourraient ensanglanter à nouveau la terre ! Que ceux-là viennent chez vous, ils pourront prendre cette leçon grandiose qui pourrait les priver à tout jamais d'idées belliqueuses et stupides. (*Applaudissements.*)

Et puis, mes chers amis, comme je ne voudrais pas troubler la fin de ce bon repas et que mon ami Scapini me l'a indiqué tout à l'heure, que les meilleurs discours sont les plus courts, je ne voudrais pas m'attarder ; mais cependant, laissez-moi aussi rendre un hommage tout particulier, mes chers amis Aveugles, aux bons anges gardiens qui sont à côté de vous, à celles qui vous sont attachées à tous les instants de votre vie. Je sais tout leur dévouement, j'ai pu l'apprécier peut-être non pas dans la même mesure que vous, mais tout de même dans une certaine mesure, car, privé moi-même de certains moyens, j'ai pu encore l'année dernière, au cours de nouvelles opérations, qui ont nécessité un long repos, juger à tous moments de ce dévouement dont vous êtes entouré, et je dis partout où j'en ai le moyen, que toutes ces femmes méritent l'admiration du monde, et que jamais on ne dira assez tout ce qu'elles font. Jamais on ne proclamera assez leur abnégation, leur souci de vous donner encore quelque bonheur, et pour cela permettez-moi de vous dire que vraiment, entre toutes les femmes, comme celles qui avez tant souffert, vous êtes toutes bénies. (*Applaudissements. Un double ban.*)

Pour terminer, vous me permettrez bien de faire une particularité, puisque je suis aujourd'hui parrain de celui que vous aimez tous, laissez-moi boire particulièrement à Scapini, celui que nous aimons, je vous dis la vérité, un peu plus chaque jour, puisque chaque jour nous le connaissons un peu mieux, à Madame Scapini, sa digne compagne. (*Applaudissements.*) Et en buvant à eux deux, je bois à tous ceux qui à jamais ont perdu la lumière et à celles qui se dévouent chaque instant, pour leur rendre plus douce la vie et leur en faire oublier les tristesses. (*Applaudissements. Un triple ban.*)

M. DE FONTENAY

Mesdames,

Mes chers camarades,

Après la cérémonie si belle à laquelle nous venons d'assister, après le geste si touchant qui vient d'être accompli, peut-être ferai-je mieux de me taire, car toute parole est bien impuissante à reproduire l'émotion que nous ressentons tous.

Cependant, je tiens à vous dire la joie profonde que j'ai éprouvée quand vous m'avez appelé à présider votre banquet, et la joie que

j'ai aussi à apporter l'hommage de la capitale et l'assurance de nos sentiments de déférente sympathie à tous les Aveugles de Guerre...

QUELQUES VOIX. — Vive Paris !

M. DE FONTENAY. — Cette année, comme les précédentes, vous avez été nombreux à répondre à l'appel de votre cher et courageux Président, mon ami Scapini (Applaudissements.) Et beaucoup d'entre vous n'ont pas craint de s'imposer les fatigues d'un long et pénible voyage. Vous saviez que nous aurions ainsi la consolation de servir la cause de vos camarades, le plaisir de vous trouver rassemblés, durant quelques heures, entre hommes ayant subi les mêmes épreuves, connu d'identiques angoisses, et que soutient également la volonté de reprendre — que dis-je ? — de conserver une place active dans la société. (Applaudissements.)

Cette réadaptation, qui a permis à beaucoup d'entre vous d'exercer des occupations, qui vous semblaient jusqu'alors interdites, des groupements comme l'Union des Aveugles de Guerre l'ont singulièrement facilitée. Elle fut intimement liée — ai-je à le rappeler ? — au succès des différentes dispositions législatives qui constituent votre statut actuel.

Parlant au nom de la presque totalité des Aveugles de Guerre, agissant en dehors de toute préoccupation politique, ayant à sa tête des personnalités jouissant de l'estime et de la sympathie générale, son prestige et son autorité n'ont fait que grandir avec les années. (Applaudissements.) L'Union des Aveugles de Guerre a eu d'ailleurs d'autres ambitions, que d'être auprès des pouvoirs publics, le porte-parole de ses 2.200 adhérents. Elle a voulu, en marge des initiatives officielles, créer au bénéfice de ses membres les œuvres de mutualité et de solidarité. Fidèle à sa belle et concise devise : « Pour les Aveugles par les Aveugles », elle a institué, au siège de l'Union, un organisme de renseignements, un foyer de distractions intellectuelles, un magasin de vente d'objets fabriqués par les Aveugles. Elle a créé une Caisse de secours, elle a ouvert un centre de villégiature où déjà des centaines des vôtres ont passé d'agréables et reposantes vacances. (Applaudissements.) L'édification d'une Maison des Aveugles à Paris, abri pour vos camarades vieilliss ou sans famille, couronnera les efforts de votre Union. La Ville de Paris s'honore d'avoir apporté son concours à ce beau et utile projet qui trouvera, j'en suis sûr, dans tous les pays, le plus large accueil. (Applaudissements.)

Et si je dis que la Ville de Paris a commencé, vous pouvez compter sur elle pour continuer. (Applaudissements.)

Maunoury, Maginot, Brioux, un grand chef, un homme d'Etat, un généreux écrivain, ont veillé sur les premiers pas de votre Association, et encouragé leurs fondateurs. Vous avez splendidement confirmé les espoirs que plaçaient en vous de tels parrains, ceci grâce à votre patriotisme ardent, à votre entente parfaite, à votre conception élevée de la solidarité et des devoirs qu'elle comporte.

Permettez-moi, au nom de Paris, encore de vous en féliciter très chaleureusement, et pour votre cher Président Scapini, que je suis fier d'avoir vu récompenser, votre Président, sympathique à tous, et qui ne compte que des amis, pour vous tous, messieurs, ainsi que, je le dis à mon tour, pour les dévouées compagnes de vos existences, permettez au Président du Conseil Municipal de Paris, votre camarade, de formuler les vœux les plus sincères que lui dicte son cœur. (Un triple ban.)

ÉLECTIONS DE 1933

Inscrits	2.078
Votants	1.556
Bulletins blancs et nuls	101
Bulletins valables	1.455

Ont obtenu :

Noireaux, 1.153 voix; Fauvel, 1.126; Bois, 1.113; Bardoux, 1.097; Derunder, 1.041; Lauté, 1.032; Bertrand, 1.023; Grillet, 1.007; Muller, 1.001; Guillam, 969; Evrat, 383; Cariou, 373; Mulsant, 358; Mauger, 344; Seguy, 318; Menetrey, 301; Mathieu, 259; Chanudet, 253; Eiselé, 202; Fourment, 178; Gailly, 162; Tihon, 1; Emo, 1; Lainé, 1.

En conséquence, sont élus membres du Conseil d'administration pour trois ans, les camarades : Noireaux, Fauvel, Bois, Bardoux, Derunder, Lauté, Bertrand, Grillet, Muller, Guillam.

L'élection de Brusson, qui eut lieu au Conseil du 17 décembre 1932, fut ratifiée par 1.289 voix.

La Pension des Veuves des Aveugles de Guerre

LETTRE DE M. LE MINISTRE DES PENSIONS

Paris, le 16 mars 1933.

Monsieur le Secrétaire général,

Vous avez bien voulu, au cours de votre visite du 15 courant, me demander de vous préciser la situation des *veuves des Aveugles de Guerre*, au regard de la loi du 31 mars 1919.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que ces veuves peuvent être réparties en deux catégories suivant que leur mariage a été célébré antérieurement ou postérieurement à l'accident ou à la maladie, cause de la cécité dont leur mari était atteint.

Premier cas. — Le mariage est antérieur à la cause de la cécité :

a) *Le mari décède des suites de sa cécité.* — La veuve a droit à pension au taux exceptionnel ;

b) *Le mari décède d'une cause étrangère à sa cécité.* — Comme ce dernier est décédé titulaire d'une pension d'un taux de 100 %, la veuve a droit à pension au taux de reversion. Mais comme le mari était bénéficiaire de l'article 10 de la loi du 31 mars 1919, la pension au taux de reversion à laquelle sa veuve a droit est portée au taux exceptionnel, par application des dispositions de l'article 78 de la loi de finances du 30 décembre 1928 modifiant l'article 19 de la loi du 31 mars 1919.

Deuxième cas. — Le mariage est postérieur à la cause de la cécité :

1° *Le mariage a été célébré à une époque où l'état de santé du mari ne pouvait laisser entrevoir une issue fatale à brève échéance.*

Si le mari décède des suites de sa cécité, la veuve a droit à pension au taux exceptionnel ; il en est de même si le mari, outre sa cécité, était atteint d'autres infirmités imputables au service, lesquelles ont entraîné la mort.

Si le mari décède d'une infirmité autre que celles qui lui ont ouvert droit à pension, la veuve a droit à une pension du taux de reversion

porté au taux exceptionnel pour les raisons exposées au § 1^{er}, cas b) qui précède.

2° *Le mariage a été célébré à une époque où l'état du mari pouvait laisser entrevoir une issue fatale à brève échéance.* (Il ne peut s'agir, en l'espèce, que d'Aveugles atteints d'autres maladies imputables ou non au service, dont la gravité s'était déjà révélée au moment du mariage) :

a) *Le mariage a été célébré dans les deux ans de la réforme de l'époux :*

Si, d'une part, la cécité du mari est due à une blessure de guerre ou à un traumatisme assimilable à une blessure, ou dans le cas contraire s'il est bénéficiaire d'une suspension de 8/10 au moins pour blessure de guerre et si, d'autre part, le mariage a duré un an ou a été rompu par la mort accidentelle de l'époux, la veuve a droit à pension au taux de reversion. Cette pension, par application des dispositions de l'article 78 de la loi de finances du 30 décembre 1928, est portée au taux exceptionnel.

b) *Le mariage a été célébré plus de deux ans après la réforme de l'époux :*

Pour que la veuve ait droit à pension de reversion, laquelle sera portée au taux exceptionnel, il faut, conformément à la loi du 23 mars 1928, modifiant l'article 14 de la loi du 31 mars 1919, que le mariage ait duré deux ans et que le mari soit décédé des suites des infirmités qui lui avaient ouvert droit à pension.

De ce qui précède, il résulte qu'à part le cas tout à fait exceptionnel où une femme épouse un Aveugle qui, du fait d'autres infirmités, est considéré comme moribond, cette femme a toujours droit, en fait, à pension au taux exceptionnel lors du décès de son mari.

Je vous prie d'agréer, monsieur le Secrétaire général, l'assurance de ma considération distinguée et de mes sentiments cordiaux et dévoués.

Signé : MIELLET.

POUVOIRS

1.299 camarades ont envoyé leurs pouvoirs. 37 pouvoirs ont été déclarés nuls. Le nombre des pouvoirs valables est donc de 1.262, se décomposant comme suit :

A AMAR (1) : Gelin (Jules).

A AMBLARD (198) : Keller (Louis), Boulesteix (Pierre), Herouard (Maurice), Ursat (Marcellin), Gravet (L.), Alquié (Germain), Piollet (Germain), Navaron (Blaise), Monceau (Louis), Le Floch (Félix), Passerieu (Aimé), Perret (Claudius), Delmas (Louis), Layec (Pierre), Houdry (Louis), Padellec (Hippolyte), Lennoz (Gastien), Kribs (Victor), Paillisse (Aimé), Chevalme (Henri), Defours (Auguste), Fraysse (Félix), Verdelet (Henri), Montcharmont (Léon), Gauthier (Julien), Gouriou (Louis), Etienne (Gustave), Daniellou (Jean), Pierre (Jean), Villette (Jules), Griziaux (Benoît), Collot (Ernest), Suquet (Henri), Grelaud (Marcellin); Lelarge (Albert), Cizac (Jean), Brunet (Charles), Royer (André), Clavier (Paul), Monnerie (Gabriel), Daviau (Alphonse), Laville (Albert), Nicolas (Alexandre), Lebourg, Luc (Camille), Boulier (André), Barlet (Raymond), Virot (Georges), Céré-Labourdette, Delfosse (Lucien), Olivier (Henri), Dumont (Maurice), Mayet (Charles), Robin (Gilbert), Devèze (Gédéon), Burgard (Hippolyte), Niant (Simon), Yvon (Maxime), Saulnier (Louis), Mercier (Edmond), Lamy (Ernest), Prault (Louis), Trouillet (Alexandre), Moulin (Emile), Blaise (Julien), Thiberge (Gustave), Rascle (Edouard), Choron (Pierre), Martin (Jean), Jannot (Joseph), Vella (Paul), Teissier (Emile), Grattepain (Albert), Mille (Aristide), Gellier (Albert), Rochet (Philippe), Lerousseau (Lucien), Tramoy (Louis), Clément (Pierre), Delacroix (Léon), Cornet (Joseph), Chaudron (Jules), Tilly (Jean), Gromelle, Bellevenue (Edgard), Gauthier (Edmond), Vin (Pierre), Brinon, Royneau (Alfred), Maison (René), Vendeville (Joseph), Thèbes (Albert), Izard (Marcellin), Le Goff (Joseph), Gourdin (Pierre), Lappe (Pierre), Chartier (Valère), Levy-Mimoun, Vicotto (Dominique), Arzagot (Jean-Baptiste), Fouasse, Masselin (André), Deville (Pierre), Arzac (Félix), Lebon, Pasdois (François), Moiroud (Marius), Moquais (Gustave), Marignier (Benoît), Lepesteur (Victor), Lorriaux (Victor), Gallo (Jean), Guizard (Louis), Chatonnier (Numa), Corre-

ger (Abel), Paris (Gustave), Adrien (Louis), Bouix (Samuel), Chantet (Léon), Gilles (Raoul), Rohart (Gustave), Gesta (Marcel), Vallery (René), Pernoo (Albert), Salesse (Alphonse), Marceau (Armand), Dubost (Pierre), Le Guen (Raymond), Tocanne (Charles), Cassat (Gustave), Cayrel (Joseph), Degoutte (Claudius), Lapebie (J.-B.), Alquier (Emile), Veinet (Maurice), Gailly (Prosper), Legarlantezec, Papineau (Marcel), Boitel (Edmond), Fevelat, Dutrève, Guerrier (Jean), Moussay (Marie), Pairaud (Pierre), Pottier (Arthur), Julia, Lafon (Jean), Denos (Jean), Padaille (Antoine), Brice (Marcel), Cailbault (Albert), Barbier (Charles), Mariani (Jacques), Erouart (Fernand), Ternois (Léon), Goffinon (Alexandre), Renaux (Louis), Carpentier, Thébault (Henri), Adam (Ernest), Mampey (Henri), Serot (Pierre), Grispoire (Achille), Gambert (François), Roche (Louis), Lefebvre (Charles), Ferezou (Gabriel), Barbier (Jean), Mauret (Basil), Albespy (Charles), Ray (Camille), Jallot (Auguste), Labarbier (Henri), Philippe (Louis), Lotte (Victor), Martin (Ernest), Thuilliez (Albert), Thouvenin (Léon), Salaber (Jean), Goubin, Boucq (Marcel), Bouchet (Guillaume), Theret (Georges), Guillo (Louis), Martin (Louis), Pichenot, Lалуque (Henri), Brassac (Henri), Pousse (Joseph), Quinquis, Gousse (François), Perot, Tihon (Pierre), Lassalle, Lallemand, Larher, Gautier (Joseph), Beaslas (René).

A ANGOT, délégué de la Seine-Inférieure (26) : Gille (Raphaël), Talleur (Louis), Dupont (Eugène), Bayle (Maurice), Girou (Georges), Berrod (François), Vincent (Gustave), Frère, Feugray (Joseph), Picot (Georges), Lesade (Marcel), Adam (Léon), Hedouin (Amand), Leroy (Marcel), Landais (Joseph), Prevel (Louis), Verwort (Jean), Feret (Marcel), Lemarchand (André), Dupuis (Joseph), Cressent (Jules), Fessard (Gilbert), Viel (Léopold), Abraham, Lucas (Alphonse), Rost (Ernest).

A ARNAULT (1) : Chaplais (Louis).

A BAILLY (1) : Morand (Henri).

A BARDOUX (9) : Coudrai (Jules), Sénéchal, Debout (Pierre), Campet (André), Dangas (André), Gaconnier (Charles), Vion (Claude), Pierot (Léon), Fetas-Bouker.

A BARRE (1) : Léger (Louis).

A BERTRAND (Fernand) (21) : Renaud (Jean), Picaud (Louis), Sageloli (Jean), Pluchot (Antoine), Petit (André), Horlon (Arthur), Greard (Henri), Bertrand (Marcellin), Stoll, Carpentier

(Emile), Janet (Joseph), Mostefa-Lamout, Renaud (Edmond), Cheutet (Jean), Favre (Camille), Marchal (Charles), Cordon (Edouard), Darnis (Joseph), Poire (Bled), Abderrahman, Beltier (Oscar).

A BLONCOURT (17) : Gable (Alphonse), Barthélemy (Etienne), Jeames (Joseph), Mengin (Charles), Hipolite (Georges), Colombat (Charles), Dufourc (Pierre), Barnabé (Claude), Chayne (Marcel), Pluquin (Jules), Mazaudier (François), Rignault (Louis), Petitjean (Georges), Morel (Marcel), Petit (Louis), Murat (Guy), Borla (Joseph).

A BOIS (46) : Sciellour (François), Pinaquy (Pierre), Menetrez (Emile), Esclaine (Elie), Galas (Eugène), Coutarel (Jean), Dajieu (Jean), Jullien (Léonce), Rouxel (Ernest), Robert (Georges), Desmats (Louis), Belleret (Louis), Le Roux (Jean), Couchouron (Henri), Izembard (Ernest), Epstein (Armand), Abbas Ben Hamed Ben Ali, Oge (Eugène), Guth (Désiré), Musquar (Joseph), Oudinoi (François), Hayotte (Hippolyte), Carudel (Louis), Erbeta (Eugène), Reguilhem (Joseph), Equerre (Henri), Chapeau (Joseph), Tuloup, Polette (Louis), Daubenay (Alexandre), Bouet (Marcel), Suscillon (Alfred), Moreau (Auguste), Tourrès (Simon), Buissonnier (Jean), Paget (Maxime), Emo (Emile), Jarre-Sarre (Marcel), Douale (Léon), Remia (Léon), Lambert (Louis), Lhomme (François), Radon (Henri), Pasquier (Alexandre), Maguet (François), Bertrand (Pierre).

A BOMPIUS (Marc) (1) : Boulanger (Camille).

A BONY (Eugène) (3) : Arnaud (André), Salmon (Victor), Ribourtout (Maurice).

A BRUSSON, délégué de Bordeaux (25) : Daraspe (Gabriel), Saynmiard (Emile), Domenger (Pierre), Remond (Louis), Cantara (Antoine), Arbaizar (Louis), Messant (Paul), Bissierier (François), Truy (Gustave), Vernhes (Justin), Michon (Pierre), Bidau (Jean), Potereau, Bergadiou (Pierre), Cadot (Gaston), Brunet (Gaston), Bondon (Roger), Gauthier (Alexandre), Boyer (Prosper), Raveleau (Marcel), Malgat (Louis), Fourrer (François), Lardièrre (Nestor), Laugt (Jean), Catrou (Jules).

A CABASSON (10) : Bicheron, Dupuy (Marius), Corazza (Alexandre), Roubaud (Ambroise), Scotto di Rinaldi, Billoud (Louis), Chabert (J.), Chatillon (Marcel), Debatisse (Georges), Rieu (Clément).

A CAGNARD (3) : Bellenger (Emile), Danger (Joseph), Simon (Alfred).

A CARDOT (1) : Abeilhe (Paul).

A CARIOU (Yves) (7) : Turcat (Léon), Hutin (Lucien), Faille (Léon), Canevet (Jean), Brun (Joseph), Rafestin (Mary), Kerhuel (Jean).

A CARPENTIER (Marceau) (1) : Bève (Etienne).

A CHALENDARD (Délégué du Gers) (5) : Duffaut (Henri), Ducos (Louis), Lajouane (Firmin), Fourcade (Jean-Marie), Massé (Jean).

A CERE-LABOURDETTE (4) : Tourneux (René), Authie (Louis), Torrebore (Louis), Bougeois (Marcel).

A CHANUDET (1) : Grand (Albert).

A COCHON (François) (1) : Warin (Louis).

A COLOMBEL (Maurice) (1) : Feutre (Louis).

A CONAN (Albert) (1) : Gay (Lucien).

A COURTEIX (2) : Simon (François), Loulergue (Louis).

A DELAGE (1) : Turban (Auguste).

A DERUNDER (11) : Pinardon (Alfred), Trad (Mahmoud), Boé (Auguste), Millien (Louis), Trannoy (François), Madal (François), Laurent (Etienne), Brébion (Fernand), Grosjean (Alphonse), Rouse (Clovis), Girault (Edmond).

A DOUILER (1) : Dupeux (Marcel).

A DRAPEAU (1) : Guittard (Gabriel).

A EVRAT (22) : Coupey (Henri), Ramelot (Etienne), Michel (Léon-Raoul), Riquart (César), Vasseur (Désiré), Peligry (Jean-Baptiste), Salah ben Zerouk, Bargoin (Jean), Hugues (Daniel), Boudant (Henri), Dufour (Louis), Lais (Eugène), Le Bars, Clémencel (Lucien), Nonorgues (Albert), Biray (Marcel), Jeansoule (Jean), Ballay (Louis), Venriès (Paulin), Baudrand (Antoine), Gresle (Louis), Houpert (M.).

A FAVRET (40) : Dury (Henry), Lajous (Henri), Hutinet (Albert), Deguerville (Louis), Berton (Théophile), Revol (Claudius), Mas (Elie), Daumas, Bayol (Adrien), Bardin (Louis), Frey (Michel), Le Hetet (Emile), Valadeau, Lagache (Charles), Anthème (Claude), Barday (Claude), Broutin (Ernest), Drion (Louis), Carrier (Elie), Laine (Louis), Marsot (René), Terras (Jean), Soubie (Louis), Vareille (Si-

mon), Renauld (Charles), Gleye (Louis), Menuet (Pierre), Viault (Henri), Rouvreau (Gabriel), Baretge (Laurent), Delplanque (Ferdinand), Michelet (Eloi), Calmès, Jeanmiard (Georges), Ssebacher, Johannsen, Remu (Jules), Babouzet, Nicolai (Pierre), Roulet (Ferdinand).

A FAUVEL (29) : Watt, Frenay, Heuze (Jean), Goudal (Jules), Dolo (Léon), Le Viavant (Marc), Adrien (Emile), Basset (Jean), Aubineau, Masson (François), Prévost (Léopold), Montet (Jean), Djouama Far ben Ali, Bouché (René), Pautel (Joseph), Gauthier (Raoul), Lecomte (Louis), Lebrun (Georges), Massot-Pellet, Valdant, Champommier (Octave), Citerne (David), Granger (Jean), Reuchet (Henri), Masson (René), Maho, Le Floch, Doguet, Houot (Louis).

A FOURMENT (8) : Redonnet (Jean), Mousty (Jean-Marie), Richou (François), Delmas (Georges), Laurent (Jean), Mirouze, Barrette (Louis), Lacambre (Jean).

A GRILLET (11) : Besnard (Pierre), Chamberon (J.-B.), Jourdain (Robert), Marlin (Emile), Goethel (Georges), Fleecniakoska (René), Vial (Eugène), Curé (Paul), Séguin (Léon), Bignon (Victor), Thiriet (Isidore).

A GUILLAM (4) : François (Maurice), Cado (Pierre), Douard (Joseph), Jeandin (Auguste).

A GUYOLLOT (1) : Caron (Germain).

A HEBREARD (Délégué des Alpes-Maritimes) (22) : Palmaro (Louis), Butel (Louis), Grimaldi (Martin), Vernhes (Jean), Chambert, Rouquette, Raphel (Marcellin), Invernizzi, Christophe (Marie), Barbier (Pierre), Papa (Marc), Mouisset (Antoine), Pasquier (Thérènce), Gauch (Victor), Draperi (Jean), Gaetti, Alloi (Jean), Graglia, Félix (Marius), Isnardy, Delille (Albert), Fabre (Antoine).

A IZAAC (55) : Dubreuil (Olivier), Vilain (Justin), Fauconnet, Gustin, Cade, Beauval, Devienne, Loizeau, Lantrès (Jean), Lucas (Georges), Grenet (Angel), Béguin (Irénée), Capet (Paul), Martin (Jean), Trotel (Ernest), Antoine (Louis), Delaplace (Léon), Monbœuf (Adrien), Warnet (Eugène), Quinet (Maxence), Herbet (Hubert), Tronche (Joseph), Huppé (Julien), Robic (Louis), Capitaine (Eugène), Briel (Eugène), Rispal (Jean), Riau (Joseph), Bourbon (Jean), Brechon (Joseph), Pavard (Guillaume), Guignebert, Viance-Broussaudier, Prévot (Jean), Betrémieux (François), Levesque (Lucien), Lemaire (Georges), Bruneau (Robert), Durant (Jean), Roillet

(Jean), Leloup (Auguste), Juif (Georges), Duquenne (Gaëtan), Reyne (Roger), Garceau (Augustin), Guyennet (Joseph), Ramadour (Léonard), Delaquerrière (Léon), Lécuyer (Clovis), Olivet (François), Fournier (Urbain), Thévenard (Gustave), Barbe (Albert), Aubert (Sauveur), Tornier (Léopold).

A LAFFARGUE (2) : Meyre (Etienne), Lansquenet (Emile).

A LAGARDE (Délégué de Limoges) (18) : Dessaix (François), Rouhaud (Zacharie), Vayne (Pierre), Cluzelau, Faure (Jean), Pallier (Joseph), Maillason (Joseph), Denis (Joseph), Dupuy (Paul), May (Joannès), Sourd (Gilbert), Quinsat (Emile), Soulié (Michel), Gatillon (Eugène), Sigault (Jean), Fonchy (Martial), Estorges, Gueguen (François).

A LAUTE (9) : Devarieux, Guillot (Georges), Coulon (Elie), Dupont (Ferdinand), Bourdieu (Fernand), Mott (Emile), Raffat (Benoît), De Witte (René), Reulet (Léon).

A LE BARZIC (1) : Poubanne.

A LE COCQ (André) (2) : Gohiec, Gauthier (Aug.).

A LEVEAU (18) : Couteau (Henri), Dufau (Etienne), Gautier (René), Bertrand (Fernand), Vernet (Gabriel), Larde (Camille), Basile (Henri), Duverger (Auguste), Le Douit, Duchamp (Jules), Brevet (André), Girardeau (Maximin), Boudeville (Charles), Fabre (Irénée), Panterne, Raynal, Guiton (François), Gentilhomme (François).

A MARCEL (Georges) (1) : Lainé (G.).

A MATHIEU (Henri) (2) : Duforest (Raymond), Ghali Mahmoud.

A MAUGER (8) : Serre (Pierre), Gollhardt (Albin), Favier (Pierre), Montaulieu (Pierre), Ducrot (Charles), Digne (Marius), Delafosse (Georges), Envin (Gustave).

A MENETREZ (5) : Boillot (Emile), Mougine (Adrien), Grienberger (Henri), Mangold (Georges), Bouval (Louis).

A MORAND (Henri) (1) : Bouche-Pillon.

A MULLER (Georges) (6) : Khidas, Khenfri-Brahim, Guenier (Armand), Favereau (Maurice), Hassen ben Salen Kraiem, Coué (Louis).

A MULSANT, délégué du Rhône (23) : Cachet (Joseph), Rochette (Alexandre), Gerbelli (Georges); Théodule (Paul), Bugnet (Benoît), Blanchon (Louis), Malsert (Clément), Rolando (Louis), Baizet (Pierre), Dormont (André), Diego (François de), Freixes (Sauveur)

Barre (Georges) ; Crozon (François), Chomarat (Jean), Bonnetain (Jean-Marie), Debooserie, Vachon (Louis), Piot (Philippe), Elkir ben Hamza, Vidon (Louis), Blanc (Antoine), Biessy (Jean).

A NICOLAI (Jean) (5) : Thepenier (Nicolas), Donadieu (Marius), Mandet (Georges), Lacotas (Alfred), Sabiani (Xavier).

A NICOLAS (1) : Guillou (Louis).

A NOEL (Henri) (1) : Petit (Jacques).

A NOIREAUX (34) : Acard (Alfred), Rols (Camille), Chambost (Jean), Chaigneau (Raoul), Bloncourt (Elie), Douet (Jean), Daurios, Garnier (Auguste), Cousin (Elie), Madelaine (Georges), Franchant (Adrien), Deltor (Adrien), Baron (François), Dahout (Octave), Lazaro (Louis), Barbet (Paul), Archambault, Giloux (Paul), Raison (Arsène), Tisserand (Aristide), Michel (Adolphe), Caralp (Clément), Adam (Joseph), Lescadieu (Victor), Roumeas (Henri), Toudouri (Dimitri), Dallet, Vial (Jean), Jacquet (Pierre), Thebault (Léon), Maze (Joseph), Le Nouveau (Louis), Eugène (Paul), Pinet (Jean).

A PARENT (1) : Renard (Emile).

A PETITJEAN (12) : Mithouard, Fimbel, Kuster (Xavier), Tocquard (Joseph), Zimmermann (Louis), Tisserand (Théophile), Auburtin (Camille), Herda (Jacques), André (Auguste), Backert (Auguste), Kock (Eugène), Deboulet (Emile).

A PLANQUETTE (Paul), délégué du Nord (10) : Charles (Henri), Viguiet (Paul), Daubersy (Léon), Guermonprez (Jean), Deroyère (Adonis), Muret (Léon), Demalaine (Henri), Vanluggene (Pierre), Bonamy (Eugène), Bartier (Charles).

A PILLON (1) : Guy (Louis).

A ROBERT (Maurice) (9) : Heuzé, Lartisien, Delbon, Guilhot, Vidil, Feschet (Eugène), Serres (Léon), Benoit, Cartoux (Elie).

A ROY (Georges) (4) : Gautier (Robert), Stang (Joseph), Cochet (Victor), Delpech (Roland).

A SAILLOT (3) : Delaunay (Henri), Pagenel (Albert), Penide (Jean).

A SATGE, délégué du Tarn (12) : Vidal (Albert), Blatgé (Casimir), Cailleau (Jean), Geniès (Camille), Huc (Pierre), Montalan, Saint-Marty, Bonnet (Emile), Estienne (Augustin), Enjalbert (Jacques), Cabrol (Jacques), Cance (Jules).

A SCAPINI (452) : Lagarde (Paul), Seury (Henri), Casdagné (Edmond), Dumontet (Jean), Hervé (Castel) ; Decours (Joseph), Cize-

ron (Barthélemy), Boulet (Antoine), Hadot (Gaston), Bonnardin (Benoît), Heuzé (Honoré), Grangier (Claudius), Livet (Auguste), Le Dain, Rollet (Eugène), Dubos (Pierre), Hubert (Théodore), Jammet (Joseph), Cloup (Roger), Delhomme (Armand), Gillet (Louis), Epaud (Raphaël), Meyer (Joseph), Masson (Jean), Kervel (Yves), Mangard (Alexis), Chupin (Jean), Le Nahuec (Jean), Hannequin (Jules), Radet (Robert), Lapotre (Léon), Dunie (Pierre), Murcia (Jose), Vallier (Etienne), Ansanay-Rioud (François), Ferrer (Jean), Lucchini (François), Darras (Louis), Vincent (Jules), Manche (Emile), Couésnon (Ange), Héroin (Albert), Lecomte (Fernand), Guittény (Louis), Girard (Auguste), Bataille (Edouard), Hemery (Pierre), Le Teuff (Julien), Royer (Michel), Josset (Alexis), Decogne (Louis), Le Callonnec, Desbancs (Marcel), Guinet (Edouard), Bardet, Rousseau, Duplan (Ferdinand), Lacoste (Joseph), Milhas (Abel), Pierret (Adrien), Chesnel (Fernand), Toudic (Jean), Grelier (Pierre), Ganneau (Edgard), Coupas (Pierre), Foubet (Julien), Labbé (Camille), de Dreuille (Léon), Coignoux (Eugène), Magnenet (Henri), Nicolle (François), Thierry (Pierre), Alison (Elie), Lancon (Horace), Lemaître (Jean-Marie), Monnier (Félix), Gallet-Vaast, Heuillet (Joseph), Chanut (Charles), Couillet (Jean), Valladeau (Georges), Renaud (Charles), Vray (Louis), Cabannot (Jean-Baptiste), Parvillers (Léopold), Michel (Francis), Giboulot (Claudius), Boudault (Pierre), Lecoq (Joseph), Houdre (Raymond), Serieys (Albert), Laurent (Théophile), Boéri (Jean-Baptiste), Castex (Paul), Lambert (Gabriel), Mathieu (Guillaume), Delsart (Désiré), Roget (Maurice), Cognard (Jean), Charriaut, Auffret (Joseph), Battesti (Pierre), Roche (Abel), Garnaud (André), Pialoux (Henri), Donchet (Amédée), Marguet (Marie), Charente (Pierre), Ricci (Archange), Peigne (Jules), Occis (Emile), Chagniaud (Georges), Vitré (Albert), Santini (Marcel), Boutaric (Augustin), Pichonneau (Charles), Magadur (François), Lauro (Thomas), Balester (Jean), Cavret (François), Angel (François), Legrand (Léonce), Aimey (André), Boureau (Armand), Berger (Albert), Legrand (Georges), Guillard (Armand), Frapsauce (Alexandre), Vochel (Fernand), Lévêque (Armand), Martin (Gabriel), Pisson (Charles), Vialatoux (Edouard), Bourret (Victorin), Maupetit (Pierre), Barry (Antoine), Baldy (Jean), Pierron (Louis), Le Borgne (Jean-Marie), D'Arnaud-Guilhem (Jean), Chautard (Arthur), Antony (Léger), Podevin (Félix), Argouaret (Guillaume), Michel (Achille), Huet (F.), Despinardes (Jules), Ledieu (Louis), Simonet (Auguste), Mounier (Félix), Buteau (Louis), Lanciaux (Jean), Ducornet (Paul), Ploy (Pierre), Gicquel (Joseph), Le

Roux (J.-J.), Touzet (Félix), Larue (Louis), Watier (Edouard), Bourdon (Louis), Guenivet (René), Magnin (Gaston), Delaunay (Sylvain), Boulert (Romain), Champey (Louis), Chaillou, Culot (Paul), Grosbois (Georges), Boche (Florentin), Dufau (André), Semin (Georges), Moley (Philippe), Bertrand (Léon), Henry (Paul), Buy (Benoît), Lambert (Philippe), Robilliard (René), Boissard (Pierre), Meynardie (Joseph), Leroy (Julien), Reynes, Guilbert (Jean), Miremont (Pierre), Fournier (Pierre), Moulin (Arthur), Delcroix (Charles), Lecomte (Gaston), Goulet (Marcel), Junot (Joseph), Chusseau (Clément), Pasco (Alfred), Combarre (Charles), Finot (Gaston), Lehouck (Auguste), Guillemjouan (Jean), Guillet (Henri), Mirailh (Pierre), Sourissaud (Marcel), Dessenne (Joseph), Gresset (Joseph), Cohn (Maurice), Corbel (Yves), Prud'homme (Alfred), Boquet (Robert), Simion (Lucien), Goossens (Bernard), Bourgois (Charles), Arhuo (Alfred), Pavil (Victor), Mony (Charles), Destré (Pierre), Longeagne (Joseph), Noël (Eugène), Georges (Léon), Delfieux (Antonin), Badel (Pierre), Mariotti (Jean), Chapouillie (Joseph), Vachon (Charles), Munch (Jules), Dubois (Aimé), Laurent (Ernest), Malessard (Léon), Léger (Robert), Amault, Robquin (André), Gautier (Paul), Aucaigne (Jean), Taillepied (Paul), Dupont (Jean-Baptiste), Molucon (Georges), Delahaie (Emile), Delengaigne, Peyron (Joseph), Lebrun (Sévère), Massé (Georges), David (Edouard), Lesaffre (Alfred), Salvanès (Léon), Veyrét (Jean), Perrais (René), Hautier (Jean), Vialatte, ben Khelifa Feghoul, Torrès (Gaspard), Castor (Albert), Trubert (Abel), Beaurain (Alfred), Bozellec (Yves), Malavault (André), Teutsch (Antoine), Marchand (Paul), Brunin (Georges), Touzet (Joseph), Mercadier (Jean-Marie), Gobert (Etienne), Alaux (Jean), Bouillard (Léonard), Lacazotte (Emile), Marche (Pierre), Delacourt (Joseph), Storne (Charles), Dreppin (Constant), Trémeau (Pierre), Boyenval (Fleury), Lecardonnel (Jean), Roussel (Clément), Videmont (Auguste), Léger (Jules), Lamy (Aimé), Godin (Adrien), Beaume (Arsène), Verdier (André), Michaud (René), Auliac (Antoine), Pruvot (Gustave), Doré (Léon), Castel (François), Cyssau (Omer), Lenglaré (Léon), Delhais, Petit (Joseph), Arnould (Arsène), Hesnard (Edouard), Malaganné (Albert), Béraud (Martin), Vandromme (Ernest), Catillon (Georges), Le Carret (Alphonse), Fournier (Charles), Feuillet (Antoine), Lavole (Robert), Depeige (Urbain), Grosseemy (Georges), Lamaury (Pierre), Chouquet (Eugène), Charrier (Mathurin), Marot (Jean), Guégan (Albert), Poteny (Edouard), Faucquenoy (Georges), Aubin (Paul), Cadière (Gabriel), Bramard (Léon), Forgues (Jean), Rigaud (Léon), Matinaud (Joseph),

Millereau (Camille), Rochiccioli (Jérôme), Teyssier, Teillet (Alphonse), Fouillet (Louis), Verrier (Albert), Miniou (Mathurin), Broudoux (Raoul), Corlobe (Armand), Dozinel (Emile), Codhant (Emile), Drouhot (Marius), Pic (Julien), Spelz (Henry), Dupont (J.-P.), Lafon (Léon), Junqua (Jean-Marie), Hénaff (Hervé), Gros (François), Meslin (Georges), Gagnard (Pierre), Bérard (Charles), Artel (François), Renaudineau (Henri), Gary (Firmin), Rabel (François), Lafay (Antoine), Guihard (Louis), Sicard (Antoine), Vérité (Robert), Marquette (Louis), Gerentes (Jacques), Lacombe (Joseph), Reboud (Gaston), Allemand (Marius), Ceysson, Pannetrat (Pierre), Toutain (Lucien), Leroux (Emile), Veillet (Edelbert), Lévêque (Jacques), Barbier (Eugène), Liote (René), Devillers (Henri), Gatuing, Beaucourt (Louis), Godefroy (Albert), Laloit (Léopold), Quesne (Bienvenu), Tafforin (René), Vionnet (Félix), Delrieu (Pierre), Lefebvre (Julien), Gérard (Edouard), Obitz (Adrien), Holveck (Georges), Poirson (Georges), Fleury (Henri), Guérin (Gaston), Boudot (Jean), Nicodème (Jules), Morlet (André), Garcelon (Louis), Chassagny, Duffès (Gustave), Guerry, Marchan (Simon), Quittanson, Duplan, Olivier (Pierre), Fagnon (Léon), Perrot, Gautier (Louis), Coublucq (Jean), Paulin (Henri), Molinié (Bernard), Mouillé (Léon), Garrec (Jean), Lixon (Arthur), Charrier (Paul), Brissonnet (Louis), Maurel (Zéphirin), Patisson (Pierre), Malgoire (Pierre), Tauzia (Joseph), Nottin (Georges), Buckel (Georges), Mattei (Charles), Gattaert (Paul), Thomas (Arsène), Cochereau (Paul), Salles (Auguste), Dessartre (Maurice), Morin (Albert), Chavastelon (Antoine), Raybaud (Charles), Eychenne (Etienne), Arnaud (François), Rineau (Xavier), Gironnet (Odilon), Gauchet (Louis), Cresson (Louis), Souty (Jules), Grand (Jean), Raynes, Chanson (Gabriel), Richaud (Désiré), Fafet (Paul), Pasquier (Auguste), Lissillour (Isidore), Lefebvre (Julien), Riffaud (Edouard), Delorme (Louis), Lecaudey (Hippolyte), Besset (Jules), Beaubras (Albert), Pélissier (Jean), Aumont (Victor), Dubessay (Louis), Coulard (Georges), Sanguine (Jean), Toupenet (Gaston), Le Serrec (Yves), Feuilleul (Maurice), Boulanger (Louis), Prévost (Albert), Mathurin (Moisan), Jourdain (Pascal), Foucher (Joseph), Doiteau (Joseph), Ducouret (Paul), Robinet (Jean-Louis), Payen (Paul), Dolmière (Emile), Plenacoste, Dumas (Joseph), Flandias (Jean), Machavoine (Charles), Prévost (Gustave), Camuset (Olivier), Tessier (Elie), Thevenin (Gilbert), Croisé (Marcelin), Moricel (Louis), Teilhet (Théodore), Pagand (Jean), Finance (Louis), Ristori.

A SEGUY (Délégué de la Haute-Garonne) (8) : Massaly

(Henri), Campardon (Célestin), Baron (Joseph), Laborie (Gabriel), Fauchier (Joseph), Pelegrin (François), Balansa (Joseph), Reynes (Louis).

A SIBIRIL (Délégué du Finistère) (16) : Kerneis, Kerrien (Jean), Krömer, Queré (Yves), Bouguen, Deniel, Jung (Paul), Prigent, Coat (Jacques), Laurent Le Borgne, Stéphan (Pierre), Le Cocq (André), Le Lann, Bellec (Yves), Kerangall, Barbier (Jean).

A SUQUET (1) : Marrot (Joseph).

A TOUTAIN (1) : Launay (Raphaël).

A WATTIER (1) : Roussaux (François).

A WEBBER (1) : Bequart (Paul).



NOTES ET INFORMATIONS

La Maison de Repos de Bouleville

L'année dernière, l'Office National a mis à la disposition des Aveugles de Guerre la maison de Bouleville que Mme Brandès lui avait léguée.

Malgré l'époque tardive de l'ouverture, un certain nombre de nos camarades et leurs familles ont pu passer dans ce lieu charmant de très agréables vacances.

Cette année, l'Office National a fixé la date d'ouverture de cette station au 1^{er} juin et nous prions nos camarades qui désireraient y faire un séjour de nous envoyer leur demande aussitôt que possible.

La formule adoptée pour cette station de repos permet aux femmes de nos camarades de pouvoir, elles aussi, profiter pleinement des vacances, n'ayant pas à s'occuper de la cuisine, l'Office ayant adopté le système de la pension de famille pour ce centre de villégiature. Nous rappelons donc que le prix de pension est de 15 francs par jour et par personne, séjour et nourriture compris, les enfants âgés de moins de treize ans ne payant que 7 fr. 50 par jour et les enfants âgés de moins de trois ans ne payant pas.

Le confort de cette belle habitation a été amélioré et nous sommes persuadés que nos camarades et leurs familles pourront passer là de bonnes et reposantes vacances.

Nous remercions vivement M. Possoz, Secrétaire général de l'Office National d'apporter ses soins à l'installation de la station de Bouleville, nous témoignant ainsi sa constante sympathie.

Légion d'honneur

Au *Journal Officiel* du 9 mars 1933, publiant le décret du 1^{er} mars sont promus :

Au grade de Commandeur :

Berton (Roger-Léon-René), ancien lieutenant au 265^e Régiment d'Artillerie de campagne.

Delfosse (Lucien-Myrtil), ancien lieutenant au 502^e Régiment d'Artillerie d'assaut.

Dupuy (Marius-Emile), ancien sous-lieutenant au 106^e Régiment d'Infanterie.

Laffargue (Aristide), ancien capitaine au 3^e Régiment d'Infanterie coloniale.

Roux (Louis), ancien lieutenant au 358^e Régiment d'Infanterie.

Au grade d'Officier :

Baretge (Laurent-Alexis-Vincent), ancien soldat au 8^e Régiment de Zouaves.

Bastide (Guillaume), ancien soldat au 167^e Régiment d'Infanterie.

Baudin (Pierre), ancien soldat au 79^e Régiment d'Infanterie.

Bentejac (Bernard), ancien soldat au 11^e Régiment d'Infanterie.

Bezard (Henri-Armand), ancien soldat au 3^e Bataillon de Chasseurs à pied.

Boudra (Jean-Clément), ancien soldat au 251^e Régiment d'Infanterie.

Bourguignon (Octave-Paulin-Emile), ancien aspirant au 6^e Régiment d'Artillerie à pied.

Bruneau (Robert-Paul-Léon), ancien sergent au 102^e Régiment d'Infanterie.

Cagneul (François-Joseph), ancien soldat au 13^e Régim. de Hussards.

Cassat (Gustave-Gabriel), ancien soldat au 174^e Régiment d'Infant.

Chaumerac (Albert-Firmin), ancien soldat au 367^e Régiment d'Infant.

Chelle (Gilbert-Fernand-Albert), ancien soldat au 8^e Bataillon de Chasseurs à pied.

Chomarat (Jean), ancien caporal au 12^e Bataillon de Chasseurs à pied.

Comte (Auguste-Baptiste), ancien soldat au 255^e Régiment d'Infant.

Cressent (Jules-Maximilien), ancien soldat au 51^e Régiment d'Infant.

Dalot (Bruno-Jean-Marius), ancien soldat au 366^e Régiment d'Inf.

De Dreuille (Léon-François-Marie-Joseph), ancien maréchal des logis au 501^e Régiment d'Artillerie d'assaut.

Delattre (Léon-Auguste), ancien soldat au 54^e Régiment d'Infanterie.

Delforge (Antoine), ancien soldat au 96^e Régiment d'Infanterie.

Depeigne (Ursin-Jean), ancien caporal au 75^e Régiment d'Infanterie.

Desigaud (Claudius), ancien soldat au 175^e Régiment d'Infanterie.

Desmons (Gaston), ancien soldat au 165^e Régiment d'Infanterie.

Dormont (André), ancien soldat au 42^e Bataillon de chasseurs à pied.

Emo (Emile-Marie-Joseph), ancien soldat au 72^e Régiment d'Infant.

Erb (Jules-Henri), ancien adjudant au 150^e Régiment d'Infanterie.

Evrat (Louis-Paul), ancien soldat au 4^e Bataillon de Chasseurs à pied.
Fauconnet (Victor-Emile-Ernest), ancien soldat au 56^e Bataillon de Chasseurs à pied.

Ferrer (Jean), ancien soldat au 3^e Régiment de Tirailleurs algériens.

Flandre (Marceau-Charles), ancien soldat au 120^e Régiment d'Infant.

Franc (Joseph-Hervé-Lucien), ancien soldat au 81^e Régiment d'Infant.

Francart (Julien-Louis-Théodule), ancien soldat au 174^e Régiment d'Infanterie.

Galiot (Vast-Albert-Diogène), ancien soldat au 55^e Régiment d'Inf.

Gillet (Louis), ancien soldat au 39^e Régiment d'Infanterie territoriale.

Gourdin (Pierre-Léon), ancien soldat au 45^e Bataillon de Chasseurs à pied.

Grillet (Louis-Alexandre-Emile), ancien soldat au 113^e Régiment d'Infanterie.

Hervoir (Albéric), ancien soldat au 9^e Régiment de Génie.

Hubert (Georges), ancien soldat au 93^e Régiment d'Infanterie.

Imbert (Louis-Adrien), ancien soldat au 246^e Régiment d'Infanterie.

Janet (Joseph), ancien soldat au 154^e Régiment d'Infanterie.

Lambert (Ludovic-Léon), ancien soldat au 56^e Régiment d'Infanterie.

Lebarbier (Henri-Gaston), ancien sergent au 224^e Régiment d'Infant.

Le Borgne (Jean-Marie), ancien soldat au 318^e Régiment d'Infant.

Lesade (Marcel), ancien soldat au 120^e Régiment d'Artillerie lourde.

Loizeau (Amand-Joseph-Marie), ancien soldat au 47^e Régiment d'Artillerie.

Mézières (Henri), ancien soldat au 29^e Régiment d'Infanterie.

Millien (Louis-Marceau), ancien soldat au 208^e Régiment d'Infant.

Pagenel (Albert-Jean), ancien brigadier au 3^e Régiment de Chasseurs à cheval.

Pannetrat (Pierre-Louis-Henri), ancien soldat au 221^e Régiment d'Inf.

Philippe (Louis), ancien soldat au 329^e Régiment d'Infanterie.

Poirier (Victor-Charles-Edmond), ancien soldat au 19^e Bataillon de Chasseurs à pied.

Prudent (Jean-Marie-Julien-Henri), ancien soldat au 4^e Régiment de Génie.

Roger (Maurice-Henri), ancien soldat au 101^e Régiment d'Infanterie.

Santini (Marcel), ancien sergent au 54^e Régiment d'Infanterie coloniale.

Schoettel (Alexandre), ancien brigadier au 45^e Régiment d'Artillerie.

Séguin (Léon-Alcide), ancien soldat au 167^e Régiment d'Infanterie.

Simonet (Auguste-Louis-François), ancien caporal au 112^e Régiment d'Infanterie.

Sursin (Pierre-Aristide), ancien sergent au 36^e Régiment d'Infanterie.
Venier (Pierre), ancien soldat au 29^e Régiment d'Infanterie.

Au *Journal Officiel* du 1^{er} avril 1933, publiant le décret du 23 mars, sont promus :

A la dignité de Grand Officier de la Légion d'honneur :

Douët (Jean-Stanislas), ancien capitaine au 9^e Régiment de Tirailleurs algériens.

Au grade de Commandeur :

Heuzé (Henri-Robert-Max-Georges-Félix), ancien lieutenant au 6^e Bataillon de Chasseurs alpins.

Robert (Maurice-Paul-Victor), ancien lieutenant au 23^e Bataillon de Chasseurs à pied.

Au grade d'Officier :

Amar (Joseph), ancien soldat au 1^{er} Régiment Etrangers.

Arhuo (Alfred-Joseph-François-Marie), ancien soldat au 72^e Régiment d'Infanterie.

Bakour Smail ben Ali, ancien soldat au 7^e Régiment de Tirailleurs indigènes.

Bataille (Edouard-Léon), ancien soldat au 14^e Régiment d'Infanterie territoriale.

Beaumont (Lucien-Gustave), ancien soldat au 79^e Régiment d'Infant.

Berruel (Louis-Joseph-Auguste), ancien soldat au 140^e Régiment d'Inf.

Briez (Marcel-Félix), ancien maréchal des logis au 3^e Régiment de Cuirassiers.

Caralp (Clément), ancien soldat au 281^e Régiment d'Infanterie.

Cladier (Charles), ancien soldat au 226^e Régiment d'Infanterie.

Colombat-Marchand (Charles-Jean), ancien soldat au 30^e Régiment d'Infanterie.

Couesnon (René-Victor), ancien soldat au 150^e Régiment d'Infanterie.

Darras (Louis-Henri), ancien soldat au 115^e Régiment d'Infanterie.

Drion (Georges-Auguste), ancien soldat au 85^e Régiment d'Infanterie.

Forgues (Jean), ancien soldat au 59^e Régiment d'Infanterie.

Frapsauc (Alexandre-Louis-Marie), ancien soldat au 222^e Régiment d'Infanterie.

Gailly (Prosper-Ferdinand), ancien soldat au 53^e Régiment d'Infant.

Grillet-Aubert (Maurice-François), ancien soldat au 30^e Régiment d'Infanterie.

Guérin (Gaston-Marie-Onésime), ancien sergent au 161^e Régiment d'Infanterie.

Herman (Lucien-Louis), ancien soldat au 145^e Régiment d'Infanterie.

Huet (François-Joseph), ancien caporal au 120^e Régiment d'Infanterie.

Le Carret (Alphonse-Marie), ancien soldat au 54^e Régiment d'Infanterie coloniale.

Le Hetet (Emile-François), ancien sergent au 262^e Régiment d'Infant.

Loiseau (Alfred-René), ancien soldat au 130^e Régiment d'Infant.

Lutz (Jean-Jacques), ancien soldat au 79^e Régiment d'Infanterie.

Mandet (Henri-Georges), ancien caporal au 292^e Régiment d'Infant.

Mansion (Maurice-Jean), ancien soldat au 110^e Régiment d'Infant.

Moquais (Gustave-Eugène-Cyrille), ancien sergent au 1^{er} Régiment de Tirailleurs algériens.

Michon (Louis-Marie), ancien caporal au 134^e Régiment d'Infant.

Nadon (Henri), ancien soldat au 233^e Régiment d'Infanterie.

Nicolaï (Jean-Camille), ancien sergent au 4^e Régiment de Zouaves.

Parent (Victor-Hippolyte), ancien soldat au 109^e Régiment d'Infant.

Pillon (Pierre-Prosper), ancien soldat à la 2^e Section d'Infirmiers militaires.

Prévost (Léopold-Anaclet), ancien soldat au 315^e Régiment d'Infant.

Sauvage (François-Marie), ancien soldat au 124^e Régiment d'Infant.

Trannoy (François-Laurent), ancien soldat au 20^e Escadron du train des Equipages militaires.

Trémège (Emile), ancien soldat au 142^e Régiment d'Infanterie.

Vernet (Maurice-Auguste), ancien caporal au 22^e Régiment d'Infanterie coloniale.

Vial (Eugène-Théodore), ancien soldat au 159^e Régiment d'Infanterie.

Affre (Ernest), ancien soldat au 7^e Régiment d'Infanterie coloniale.

Bardoux (Robert-Eugène-François), ancien sergent au 10^e Régiment de Génie.

Bozellec (Yves-Jean-André), ancien médecin aide-major au 15^e Bataillon de Chasseurs à pied.

Chatillon (Marcel-Henri-Joseph), ancien soldat au 8^e Régiment d'Inf.

Ducros (André-Léon), ancien soldat au 54^e Régiment d'Infanterie col.

Fauré (Jean), ancien sergent au 126^e Régiment d'Infanterie.

Guyollot (Dominique-Ernest), ancien soldat au 10^e Bataillon de Chasseurs à pied.

Lallemant (Joseph-Célestin), ancien soldat au 10^e Régiment d'Infant.

Le Magadur (François-Marie), ancien soldat au 251^e Régiment d'Inf.

Lucchini (François-Marie), ancien sergent au 9^e Régiment de Zouaves.

Pardanaud (Jules-Jean-Baptiste), ancien caporal fourrier au 65^e Régiment d'Infanterie.
 Pavil (Victor-Félix), ancien soldat au 34^e Régiment d'Infanterie coloniale.
 Thiberge (Gustave-Frédéric-Victor), ancien soldat au 170^e Régiment d'Infanterie.
 Betoux (Maurice-Armand), ancien soldat du 21^e Régiment d'Infanterie coloniale.
 Bondon (Gaston-Roger), ancien soldat au 2^e Régiment de Génie.
 Chupin (Jean-Marie-Benonie), ancien soldat au 114^e Régiment d'Inf.
 Coignoux (Hippolyte-Eugène), ancien soldat au 121^e Régiment d'Inf.
 Duvallet (Charles-Léon), ancien soldat au 403^e Régiment d'Infant.
 Faille (Léon-Ernest), ancien sergent au 1^{er} Régiment d'Infanterie.
 Ferezou (Gabriel-Jean), ancien soldat au 47^e Régiment d'Infanterie.
 Fournier (Urbain), ancien caporal au 235^e Régiment d'Infanterie.
 Gouny (Jean), ancien soldat au 344^e Régiment d'Infanterie.
 Lennoz-Gratin (Louis-François), ancien caporal au 140^e Régiment d'Infanterie.
 Palmaro (Louis-Baptistin), ancien soldat au 22^e Régiment d'Infanterie coloniale.
 Pialat (Pierre-Victorin), ancien soldat au 4^e Régiment de Génie.
 Raynal (René-Jean-Baptiste), ancien soldat au 166^e Régiment d'Inf.
 Renauld (Charles-Marcel), ancien soldat au 59^e Régiment d'Infant.
 Roillet (Jean), ancien soldat au 36^e Régiment d'Infanterie coloniale.
 Aumont (Victor-Constant), ancien sergent au 304^e Régiment d'Infant.
 Badel (Pierre-Marie), ancien soldat au 23^e Régiment d'Infanterie.
 Bailly (Octave-Fernand), ancien soldat au 86^e Régiment d'Artillerie lourde.
 Barrat (Prosper-Charles), ancien soldat au 37^e Régiment d'Infanterie.
 Brice (Marcel-Eugène), ancien soldat au 150^e Régiment d'Infanterie.
 Bridoux (Raoul-Alfred-Joseph), ancien sergent au 273^e Régiment d'Infanterie.
 Briel (Eugène-Emile), ancien soldat au 21^e Régiment d'Infanterie.
 Castagne (Théodore), ancien soldat au 207^e Régiment d'Infanterie.
 Desbancs (Marcel-André), ancien soldat au 148^e Régiment d'Infant.
 Desgrippes (Louis-Gilles), ancien soldat au 103^e Régiment d'Infant.
 Dozinel (Emile-Ernest-Philogène), ancien soldat au 84^e Régiment d'Infanterie.
 Dufau (Etienne-Lucien), ancien sergent au 303^e Régiment d'Infant.
 Dupont (Julien-Paul-Arsène), ancien soldat au 2^e Régiment de Zouaves d'Afrique.

Feuillet (Antoine-Louis), ancien soldat au 6^e Groupe d'Artillerie
 Fourment (Emile-Jean-Marie), ancien soldat au 113^e Régiment d'Inf.
 Fournier (Claude), ancien soldat au 56^e Régiment d'Infanterie.
 Grousset (Octave-Lucien), ancien soldat au 114^e Régiment d'Infant.
 Gudéfin (Marcel-Maurice-Eugène), ancien caporal au 145^e Régiment d'Infanterie.
 Guilpain (Georges), ancien soldat au 8^e Bataillon de Chasseurs à pied.
 Holweck (Georges-Félix), ancien soldat au 17^e Régiment d'Infanterie.
 Langel (Jean-Marie-Albert), ancien soldat au 7^e Régiment d'Infanterie coloniale.
 Le Layec (Pierre-Marie), ancien soldat au 116^e Régiment d'Inf.
 Lemaître (Jean-Marie-Pierre), ancien sergent au 48^e Bataillon de Chasseurs à pied.
 Loulergue (Louis-Gabriel), ancien soldat au 94^e Régiment d'Infant.
 Massaly (Henri), ancien soldat au 12^e Régiment d'Infanterie.
 Menuet (Pierre-Marie-Valentin), ancien soldat au 247^e Régiment d'Infanterie.
 Mercier (Robert-Henri-Marcel), ancien soldat au 113^e Régiment d'Inf.
 Meunier (Joseph-Victor), ancien soldat au 22^e Bataillon de Chasseurs à pied.
 Pluquin (Jules-Henri), ancien caporal au 6^e Régiment d'Infanterie terr.
 Rols (Camille-Antoine), ancien soldat au 24^e Régiment d'Infanterie.
 Rouhaud (Zacharie), ancien soldat au 114^e Régiment d'Artillerie lourde.
 Roulet (Fernand-Antoine), ancien soldat au 97^e Régiment d'Infant.
 Sagelolli (Jean-Charles-Jacques), ancien soldat au 53^e Régiment d'Inf.
 Simon (François), ancien soldat au 74^e Régiment d'Infanterie.
 Valadeau (Pierre), ancien soldat au 98^e Régiment d'Infanterie.

Croix de la Légion d'honneur

Nous rappelons à nos camarades que nous pouvons leur procurer des Croix d'Officier de la Légion d'honneur, modèle réglementaire, au prix de 62 fr. 40.

Dans nos Commissions

RÉUNIONS DE LA COMMISSION DE CAISSE FRATERNELLE

Samedi 4 mars.

Présents : Bois, Courteix, Roy (G.). — *Excusés* : Céré-Labourdette, Malgat.

Samedi 11 mars.

Présents : Bois, Courteix, Céré-Labourdette. — *Excusés* : Malgat, Roy (G.).

Samedi 18 mars.

Présents : Bois, Céré-Labourdette, Courteix, Malgat, Roy (G.).

Samedi 25 mars.

Présents : Bois, Courteix, Malgat, Roy (G.). — *Excusé* : Céré-Labourdette.

COMMISSION DE PROPAGANDE

Samedi 25 mars.

Présents : Muller, Guillam, membres de la Commission ; Amblard, Favret, Lauté, Leveau, L'Evesque, membres du Bureau. — *Excusés* : Céré-Labourdette, Laffargue.

COMMISSION DES FINANCES

Samedi 25 mars.

Présents : Muller, Noireaux, M. de Traversay, M. Bloch, membres de la Commission. — *Excusés* : Laffargue, Nicolai, Amblard, Favret, Lauté, Leveau, L'Evesque, membres du Bureau.

COMMISSION DES MAISONS DE REPOS

Samedi 18 mars.

Bois, Courteix, Grillet, Malgat, Roy (G.), membres de la Commission ; Amblard, Favret, Lauté, Leveau, L'Evesque, membres du Bureau.

Nos délégations

La translation du corps d'Eugène Brieux dans son caveau définitif a eu lieu, le 10 mars 1933, à Cannes.

Une délégation de nos camarades des Alpes-Maritimes était présente et a salué Mme Brieux au nom de tous les camarades de l'U.A.G.

T. S. F.

Nous informons nos camarades que les postes Sonora-Radio, à 7 lampes, dont le prix normal est de 1.950 francs, peuvent être cédés aux membres de l'U.A.G. à des conditions spéciales.

Il arrive souvent que des membres de l'U.A.G., désireux de bénéficier de la remise que consent la Maison Philips, au lieu de s'adresser directement à l'Union, comme ils doivent le faire, traitent directement avec les revendeurs.

Cette manière d'opérer a valu, au siège de cette maison, quelques réclamations de la part de ses revendeurs qui, n'étant pas au courant des accords que la Maison Philips a avec l'U.A.G., sont très surpris de se voir obligés d'abandonner la totalité de leur commission à leurs clients Aveugles de Guerre, sous peine de manquer l'affaire et de garder pour eux les frais de démonstration.

Nous spécifions donc à nouveau que, en aucun cas, les camarades ne doivent s'adresser aux revendeurs, mais toujours directement au siège social de l'Union.

Semaine de Bonté

La promenade offerte aux Aveugles de Guerre à l'occasion de la « Semaine de Bonté » aura lieu le *lundi 8 mai*. Un concert, suivi d'un goûter servi dans le jardin, est organisé par Mme Jean-Pierre Polaillon, 45, route des Gardes, à Bellevue. Chacun est prié de prendre son billet aller et retour pour Bellevue, la propriété où aura lieu la réunion est à cinq minutes à peine de la gare. Rendez-vous salle des Pas-Perdus de la gare Montparnasse, à 13 h. 30, départ du train à 13 h. 55. On peut se rendre, si l'on préfère, directement 45, route des Gardes.

Prière de se faire accompagner d'un guide et d'envoyer son adhésion le plus tôt possible, à Mme Guilleux, 22, rue de Berri, Paris (8^e).

Chronique de l'U. A. G.

Caisse Fraternelle

Notre Caisse Fraternelle a distribué, entre le 1^{er} et le 31 mars 1933, la somme de 28.300 francs, se répartissant comme suit :

Allocations naissances	600
Allocations veuves, enfants et couronnes...	18.015
Secours	9.685

Il y a lieu d'ajouter à ces 28.300 francs, une somme de 88.400 francs pour prêts de maisons familiales et pour prêts exceptionnels.

La Commission de Caisse Fraternelle a eu à examiner *dix-sept* demandes de secours, dont *cinq* n'ont donné lieu, pour motifs divers, à aucune attribution.

ENTRE NOUS

Naissances

Notre camarade et Mme Desjardins (Paul), de Seysses (Haute-Garonne), nous font part de la naissance de leur neuvième enfant, Robert, né le 25 février 1933.

Notre camarade et Mme Fitas-Boubekeur, de Casseigne (Algérie), nous font part de la naissance de leurs sixième et septième enfants, Khira et Naboulu, les 19 janvier et 16 février 1933.

Notre camarade et Mme Habbas Mohamed Ben Ali, d'Ain-Bessem (Algérie), nous font part de la naissance de leur fille, Louiza, née le 13 février 1933.

Notre camarade et Mme Goulet, de La Guerche (Sarthe), nous font part de la naissance de leur fils, Claude, né le 24 février 1933.

Nous adressons nos sincères félicitations aux heureux parents et nos vœux de prospérité aux bébés.

Mariages

Notre camarade Abeille, de Saint-Etienne-de-Gourges (Hérault), nous fait part de son mariage avec Mlle Paulette Lenguenard, célébré le 25 février 1933.

Notre camarade Gobert, de Chaumont-en-Vexin (Oise), nous fait part du mariage de sa fille Andrée, avec M. Jacques Louis, célébré le 11 février 1933.

Notre camarade Calmès, de Toulouse, nous fait part du mariage de sa fille Yvonne, avec M. Noël Falguières, célébré le 20 février 1933.

Notre camarade Adrien, d'Aulnay, nous fait part du mariage de sa fille Marthe, avec M. Jean Bourgeois, célébré le 11 mars 1933.

Nous adressons nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

Décès

Nous apprenons le décès :

De notre camarade Combaz (Victor), de Saint-Franc, par Les Echelles (Savoie), décédé le 17 février, à l'âge de trente-cinq ans. Célibataire.

Né le 28 août 1898, à Saint-Franc (Savoie), soldat au 168^e d'Infanterie, notre camarade fut blessé en juillet 1918, à Bitry (Aisne), et réformé à 100 %, article 10, pour cécité.

De notre camarade Monroty (Alexandre), d'Espargillière-Forges (Corrèze), décédé le 22 février, à l'âge de cinquante-huit ans.

Né le 20 mars 1875, à Perron (Manche), soldat au 10^e Territorial, réformé à 100 %, article 10, pour cécité (mai 1915).

Notre camarade laisse une veuve.

De notre camarade Imbert (Louis), de Bollène (Vaucluse), décédé le 5 mars, à l'âge de trente-cinq ans.

Né le 31 août 1898, à Bollène, soldat au 246^e d'Infanterie, notre camarade fut blessé le 18 août 1918, à Soissons.

Réformé à 100 %, article 10, pour cécité, le 12 août 1919, chevalier de la Légion d'honneur et titulaire de la Médaille militaire, notre camarade laisse une veuve et trois enfants.

De notre camarade Sire (Jules), de Belverme, par Héricourt (Haute-Saône), décédé le 6 mars, à l'âge de cinquante-cinq ans, à Cannes, où il passait l'hiver.

Né le 7 décembre 1878, à Montigny (Haute-Marne), officier de cavalerie, puis capitaine au 37^e Régiment d'Infanterie, notre camarade fut blessé, le 2 juin 1915, à Neuville-Saint-Vaast.

Sire était non seulement aveugle, mais paraplégique et complètement immobilisé depuis dix-sept ans. Tous ceux qui l'ont connu et approché lui sont redevables d'avoir ressenti, par la sérénité de son rayonnement, le plus bienfaisant des réconforts. Il aura été et reste un bel exemple d'énergie pour tous.

De la mère de notre camarade Scotti di Amaldi, de Marseille, décédée le 25 février 1933, à l'âge de soixante-dix huit ans.

Du père de notre camarade Girou, du Havre, décédé le 16 février 1933, à l'âge de soixante-douze ans.

Du beau-père de notre camarade Souty, de Mathieu (Calvados).

Du père de notre camarade Lathière, de Landouge (Haute-Vienne), décédé le 27 février, à l'âge de soixante-quatre ans.

Du frère de notre camarade Stéphan, de Lanhouarneau (Finistère), décédé le 7 janvier 1933, à l'âge de quarante et un ans.

Du père de notre camarade Fabre, de Lacoste, par Clermont (Hérault), décédé le 13 février, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Du beau-père de notre camarade Desjardins, de Seysses (Haute-Garonne), décédé le 22 mars 1933, à l'âge de soixante-quatorze ans.

De la mère de notre camarade Potereau, de Saint-Jean-des-Monts, décédée le 20 mars, à l'âge de soixante et onze ans, et de son père, décédé, le 21 mars 1933, à l'âge de soixante-huit ans.

De la belle-mère de nos camarades Henri Morand et Bouchepillon, décédée le 28 mars, dans sa soixante-quinzième année.

Nous adressons aux parents nos plus vives condoléances.

Cotisations volontaires

Nous sommes heureux d'adresser ici nos sincères remerciements à nos camarades qui, malgré le rachat antérieur de leur cotisation, ont tenu néanmoins à effectuer un nouveau versement :

Clavier, 20 fr. — Simonet, 5 fr. — Laurent (E.), 10 fr. — Hénaff, 5 fr. — Menuet, 10 fr. — Barbier (G.), 10 fr. — Le

Nahüec, 10 fr. — Girard (A.), 5 fr. — Masson (F.), 5 fr. — Veillard, 10 fr. — Duffès, 5 fr. — Abba, 10 fr. — Aubert (S.), 10 fr. — Abeilhe, 20 fr. — Soubié, 5 fr. — Jullien, 20 fr. — Belliot, 5 fr. — Devèze, 10 fr.

Cotisations pour l'année 1933

Vilain, Rousseau (P.), François (M.), Arnould (A.), Giboulot, Laborié, Becker, Breval, Aumont, Baudoin, Leroy (J.), Clavier, Dubois (A.), Clavel, Delforge, Poussin, Invernizzi, Lecomte (L.), Henry (P.), Morlet (A.), Delafosse (G.), Pic, Bloch, Guillam, Goffinon, Depeige, Desert, Pera, Demalaine, Cochereau, Lefebvre, Chatonnier, Chimbart, Berton (T.), Trotel, Boitel, Rambeau, Roche (A.), Giron, Aubineau, Daraspe, Dajieu, Chaigneau, Bergadieu, Revol, Goosens, Moteau, Mas, Guinet (L.), Teissier (E.), Favrier (P.), Vionnet, Dubost (P.), Julie (A.), Cressent, Vincent (J.), Bellescœur, Mme veuve Monsard, Simonet, Santini, Dietz, Rohken, Barbier (J.), Bougeois, Lauté, Courtas, Rosso, Fabre (A.), Bur, Rateau, Souty, Courtemanche, Grosjean, Duffaut, Citerne, Viguiet, Malingre, Reyne (R.), Gauchet, Lebon, Gravet, Huppé, Larher, Grousset, Messant, Rain, Scielleur, Grillon, Talmard, Guillien, Laurent (E.), Douris, Villette, Girard (A.), Affre, Dozinel, Quittanson, Galis, Payen, Michou, Cizac, Launay (R.), Toutain (P.), Benoit (J.), Couchouron, Veron (F.), Castex, Hémerly, Lemaitre, Guizard, Bidaud, Dubos (P.), Menetrey, Bayol, Bouisson, Quesne, Saussothe, Anthene, Meunier (V.), Detoc, Thiberge, Darnis, Guillemain (M.), Masson (F.), Despinardes, Suscillon, Fauquet, Lemerle, Kerrien, Barde, Georges (L.), Mazeaud, Poucce, Mme veuve Penaud, Mounier, Charente, Arhuro, Lesade, Guillenjouan, Lallemant, Boyer, Torrès, Barlet, Hautier, Jahan, Pinassau, Papimeau, Remy, Delmas (L.), Billoud, Stephan (P.), Valade, Comble, Poezevara, Graux, Agnus, Darnaud, Matinaud, Lansquennet, Le Cocq, Veillard, Trubert, Breton, Josse, Bouton, Robin (J.), Michel (A.), Mme Richez, Brice, Lamy (L.), Debout, Videmont (A.), Feschet, Duffès, Cabrol, Montalan, Enjalbert, Vidal (A.), Cailleau, Geniès, Severac, Satgé, May, Berrie, Bayle, Moquais, Royneau, Padois, Massot, Medard, Guyollot, Boulet (A.), Dupuy (P.), Le Teuff, Detœuf, Catherine, Combarré, Le Magadur, Lenfant, Sabiani, Gilles (R.), Erouart, Maillason (rachat), Pallier, Albert (V.), Hubert (G.), Bramard, Marche, Lartisien, Thepemier, Lambert

(G.), Pautel, Henaff, Charmillon, Agutte, Chautard (rachat), Burgard, Barbe, Brechon Menuet, Marion, Riffaud, Roillet, Guignebert, Piot, Lemarchand, Martin (J.), Kolb, Baron (J.), Moiroud, Falaise, Huet (F.), Nadon, Gatillon, Maze, Jeannin, Mille, Lescadieu, Cagnard, Seebacher, Millon, Longeagne, Donchet, Gros (F.), Auliac, Nonorgues, Jamet, Fouillet, Meunier (M.), Guérin (A.), Briez, Lelée, Champonnier, Fourrer, Barbier (G.), Layec, Grattepain, Le Serrec, Lavaur, Gervaud, Le Nahuec, Martin (G.), Bequart, Colas, Drouhot, Loistron, Moret, Butel, Feugray, Rochiccioli, Le Treust, Dunand, Garnaud, Petrucci, Courteix, Simon, Dupuy (P.), Chanut, Josset, Passerieu, Lucchini, Vidal (E.), Michel (F.), Pons, Grimaldi, Eiselé, Poteney, Pichenot, Desseignes, Reuchet, Roger (M.), Albert (N.), Abba, Aubert, Monceau, Renoux (R.), Archambault, Mangard, Duplan (J.), Garcelon, Talleur, Verdier, Envin, Corazza, Le Beuvant, Monribot, Thomas, Auffret, Philibert, Mme veuve Guilloud, Martin (M.), Duplan (F.), Moreau (A.), Martin (E.), Soubié, Viot, Saint-Yves, Baudrand (rachat), Portebois, Philippe, Dupont (J.), Deltor, Lantrès, Lagarde, Bicheron, Danger, Vanluggène, Muller (G.), Néel, Locquin, Grillet, Graglia, Hébréard, Vichet, Poussard, Tissier, Lebrun (S.), Bignon, Devlieger, Leroy (M.), Beaslas, Jullien, Lefebvre (E.), Mézières, Nicodème, Speltz, Lajouane, Dufau, Devienne, Curé, Fleury (H.), Draperi (J.), Melin (F.), Laclau, Marquette, Parent (A.), Gautier (R.), Dessaix, Paradis, Jabouille, Pluchot, Lennoz, Buckel, Andrieu, Couronné, Yvon, Le Barzic, Delplanque, Salmon, Vandromme, Cavret, Heron, Belliot, Guis, Bruley, Millereau, Le Roux (J.), Stollidick, Juif.

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 25 Février 1933

La séance est ouverte à 14 h. 30, sous la présidence de Leveau.

Sont présents :

Amblard, Favret, Lauté, Leveau, L'Evesque, Bardoux, Bertrand, Bois, Brusson, Céré-Labourdette, Courteix, Fauvel, Grillet, Izaac, Malgat, Muller, Noireaux, Petitjean, Roy (Georges).
Mme du Bos, membre du Comité d'Action.
M. le baron de Traversay, président du Comité d'Action.
M. Oscar Bloch, trésorier adjoint.

Les camarades : Bailly, Berthet, Briant, Chaillou, Chauvel, Couesnon, Evrat, Gallis, Lardé, Lemée, Mauger, Parent, Rousseau, Saillot, Thierry.

Excusés : Cabasson, Derunder, Guillam, Lagarde, Nicolaï, Robert (M.), Satgé, Scapini.

Ont donné leurs pouvoirs : au secrétaire général : Satgé ; à Favret : Cabasson ; à Leveau : Robert (Maurice) ; à Noireaux : Derunder ; à Conan : Guillam ; à Laffargue : Lagarde, Nicolaï.

N'a pas écrit : Bloncourt.

1° Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 28 janvier 1933. Adopté à l'unanimité.

2° Situation financière de janvier 1933. Adoptée à l'unanimité.

3° Tirage au sort des noms des candidats au renouvellement partiel du Conseil d'administration.

La liste s'établit comme suit : Cariou, Derunder, Bertrand, Grillet, Mulsant, Mathieu, Fauvel, Séguy, Evrat, Chanudet, Muller, Menetrey, Bardoux, Eiselé, Mauger, Fourment, Lauté, Gailly, Guillam, Bois, Noireaux.

Il est entendu que les bulletins de vote ne seront plus acceptés après le courrier du matin du jeudi 30 mars. Le dépouillement commencera le vendredi 24 mars.

4° La discussion sur la création de la Maison des Aveugles de Guerre ayant été reportée à une séance de février, le Conseil est appelé à examiner à nouveau la question. Après lecture des avis des administrateurs de province :

1° Laffargue expose à nouveau le projet primitif tendant à édifier une construction sur un terrain cédé à bail par l'Etat ;

2° Conan indique les raisons d'ordre financier qui militent en faveur de l'achat, par l'Union, d'une propriété constituant ainsi un placement sûr ;

3° Amblard, au nom du Bureau, expose un plan d'agrandissement du siège social actuel. Dans la discussion générale, les administrateurs présents prennent tour à tour la parole pour soutenir l'une ou l'autre thèse,

Le Conseil semble marquer une préférence pour que l'Union soit propriétaire du terrain et du bâtiment. Leveau consulte les administrateurs pour savoir s'ils sont d'avis de construire un bâtiment sur un terrain n'appartenant pas à l'Union.

Ont répondu non :

Bardoux, Bertrand, Bois, Conan, Fauvel, Grillet, Leveau, Muller, Noireaux, Roy (Georges). (Cabasson, Derunder et Satgé avaient émis cet avis.)

Ont répondu oui :

Céré-Labourdette, Laffargue.

Se sont abstenus :

Amblard, Brusson, Courteix, Favret, Izaac, Lauté, L'Evêque, Malgat, Petitjean.

Il est ensuite décidé de continuer l'étude de la question en la renvoyant à la Commission, à la réunion de laquelle seront convoqués tous les administrateurs.

5° Le Bureau propose d'accorder, aux Aveugles de Guerre dont la pension a été rejetée, l'allocation qui leur est donnée chaque année. Bertrand demande que, pour un de ces camarades qui est père de quatre enfants, l'allocation soit relevée. Bois propose de la porter de 700 à 1.000 francs.

Courteix appelle l'attention du Conseil sur les répercussions que pourraient avoir certaines mesures législatives qui nécessiteraient une grande intervention de l'Union. Les allocations sont maintenues au taux fixé par le Bureau.

Lecture est donnée d'une demande d'admission de :

VASSEUR (Désiré), demeurant à Rennes, actuellement au Phare de France, 14, rue Daru, Paris, 100 %, article 10, titre définitif, carte du combattant, qui faisait partie de l'Union à titre provisoire. Ce camarade, remplissant les conditions, est admis comme membre titulaire de l'U.A.G.

Lecture est donnée, au Conseil d'administration, d'une copie du testament de M. Pierre-François-Roger Clinchant, membre bienfaiteur de notre groupement.

Attaché à l'Union des Aveugles de Guerre par son ami, M. de Traversay, il avait toujours manifesté son intention de tester en notre faveur et, par son testament du 4 avril 1928, il institue l'Union des Aveugles de Guerre nue-proprétaire de l'ensemble de sa fortune.

Après avoir pris connaissance des dispositions testamentaires, en date du 4 avril 1928, de M. Pierre-François-Roger Clinchant, de son vivant demeurant à Paris, 23, rue de Ponthieu, et décédé à Nice, le 21 décembre 1932, par lesquelles il lègue à Mlle Eugénie Very, demeurant à Nice, 22, avenue des Beaumettes, l'usufruit de toute sa

fortune durant sa vie, et au décès de celle-ci toute la fortune sera versée aux Aveugles de Guerre,

Le Conseil d'administration de l'Union des Aveugles de Guerre, 25, rue Ballu, Paris (9^e), accepte à l'unanimité ces dispositions testamentaires et donne tous pouvoirs à son trésorier pour l'encaisser au nom de ladite Société, prendre tous engagements et faire le nécessaire.

Le Conseil prend ensuite les délibérations suivantes :

« Après avoir pris connaissance des dispositions testamentaires de « Mlle Blanche-Eugénie-Louise Roullier, décédée en son domicile, « 25, rue de Montevideo, Paris, le 28 janvier 1933, par lesquelles elle « lègue aux Aveugles de Guerre la somme de 250.000 francs nette « de tous frais et droits,

« Le Conseil, à l'unanimité, accepte ces dispositions testamen- « taires et donne tous pouvoirs à son trésorier pour l'encaisser au nom « de l'U.A.G., prendre tous engagements et faire le nécessaire. »

« Le Conseil d'administration de l'Union des Aveugles de Guerre, « après avoir pris connaissance des dispositions testamentaires de « Mme veuve Becoulet, née Royer, décédée en son domicile, à Soisy- « sous-Etiolles, le 16 février 1933, par lesquelles elle lègue aux « Aveugles de Guerre, 25, rue Ballu, à Paris, la somme de 10.000 « francs, accepte à l'unanimité ces dispositions testamentaires et donne « tous pouvoirs à son trésorier pour l'encaisser au nom de la Société, « prendre tous engagements et faire le nécessaire. »

Brusson demande quelle sera la position de l'Union vis-à-vis des projets pouvant nous concerner, susceptibles d'être introduits par le Gouvernement dans la prochaine loi de finances.

Fauvel estime que nous devons conserver notre ligne de conduite et suivre attentivement les délibérations de la Confédération.

Le secrétaire général indique où en est la question et expose tous les pourparlers qui ont eu lieu jusqu'à ce jour.

Grillet se déclare partisan du maintien intégral de nos droits d'Aveugles de Guerre.

Leveau croit pouvoir résumer l'opinion des camarades en disant qu'on ne doit pas laisser toucher à nos pensions.

Il est entendu qu'en cas d'alerte le Conseil sera convoqué télégraphiquement.

La séance est levée à 17 h. 45.

Nous avons indiqué l'acceptation, par le Conseil, de deux autres legs qui nous sont parvenus deux jours après la séance. Vous ne verrez pas d'inconvénient à ce que nous fassions paraître ces deux délibérations dans le présent procès-verbal, ce qui hâtera la réalisation de ces donations.

Assemblée annuelle de la Section Départementale des Alpes-Maritimes de l'U. A. G. le 5 Mars 1933

Les Aveugles de Guerre, membres de la Section Départementale de l'U.A.G., se sont réunis en Assemblée générale, le dimanche 5 mars, dans la salle des fêtes de l'avenue Térésa, mise gracieusement à leur disposition par M. le chanoine Giaume.

Sur l'estrade, aux côtés du président Hébréard, avaient pris place les membres du Comité d'administration et le délégué du Comité central, représentant Scapini, député de Paris et président de l'U.A.G.

Séance ouverte à 10 heures. Ont répondu à l'appel de leur nom, les camarades : Alloï, Barbier, Bertoni, Butel, Chambert, Christophe, Delile, Draperi (Jacques), Draperi (Jean), Félix, Gaetti, George, Graglia, Grattepain, Hébréard, Isnardy, Invernizzi, Palmaro, Papa, Pasquier, Roche, Rosso, Rouquette, Vernhes, Vichet, Pons, Fabre, Fraysse, Dimitrieff.

Sont excusés : Gauch, Grimaldi et Mouisset; absents : Arnaud et Lansquenet. Au total : 29 présents, 3 excusés, 2 absents.

Hébréard fait donner lecture à ses camarades d'une lettre de Mme Jeanne Brieux, les informant que la translation du corps du regretté maître, du reposoir au tombeau définitif, aura lieu au cimetière du Grand-Jas, à Cannes, le vendredi 10 mars, à 15 heures. Réunion à la chapelle du cimetière; cérémonie toute intime; pas de discours. La ville de Cannes a choisi un bel emplacement pour la tombe du maître : « Il sera là devant la mer qu'il aimait tant, ombragé par des arbres toujours verts — et isolé. »

Avec une profonde émotion, le président Hébréard rappelle tout ce que les Aveugles de Guerre doivent à Eugène Brieux, à celui qu'ils appelaient le « grand-père », à celui dont le souvenir restera à jamais gravé dans leur cœur, et déclare qu'il se fera un devoir d'assister, à la tête d'une délégation d'Aveugles de Guerre, à la

cérémonie. Il invite ensuite ses camarades à observer une minute de recueillement à la mémoire d'Eugène Brieux.

Hébréard présente ensuite à l'assemblée, M. Leveau, vice-président de l'U.A.G. Il rappelle son action bienfaisante au sein du groupement et le salue au nom de la Section. Il a un mot aimable pour la charmante Mme Leveau, qui n'a pas craint les fatigues d'un long voyage pour permettre au représentant du Conseil d'administration national de participer à nos travaux. Des applaudissements nourris ponctuent ces paroles.

Le camarade Leveau remercie pour l'accueil chaleureux qui lui a été fait. Il dit sa joie d'être à Nice, qui vit ses premiers pas dans la nuit à son retour d'Orient, ses regrets de n'y séjourner que quelques heures et l'espoir de se réchauffer plus longuement au bon soleil de Nice l'année prochaine. Il apporte enfin aux camarades niçois la sympathie des membres du Conseil d'administration et, en particulier, celle des dirigeants de l'U.A.G.

Lecture est ensuite donnée du procès-verbal de la dernière assemblée générale, lequel est adopté sans modifications.

Les rapports, moral et financier (dont chacun a pu prendre connaissance dans le Bulletin officiel) sont adoptés sans débat et des félicitations votées au Bureau central.

M. Martin, trésorier, lit ensuite le rapport financier de la Section départementale.

Recettes : 600 fr. 05, se décomposant comme suit :

Avoir au 1^{er} octobre 1932 : 50 fr. 05.

Don Comité des Fêtes de Saint-Brès : 50 francs.

Subvention Mairie de Nice : 500 francs.

Dépenses : 50 fr. 70 (trésorier : 2 fr. 50, et président : 48 fr. 20).

L'avoir au 5 mars 1933 s'élève donc à 549 fr. 35.

Le compte rendu financier est approuvé à l'unanimité.

Divers vœux intéressant la situation particulière de l'aveugle sont ensuite émis, qui feront l'objet d'une rédaction particulière et qui seront défendus par le délégué départemental à l'Assemblée générale de l'U.A.G., le 2 avril prochain, à Paris.

L'ordre du jour appelle le renouvellement du Comité d'administration de la Section. Aucune candidature nouvelle ne s'étant produite et nul ne réclamant le vote secret ou par appel nominal, sont réélus par acclamations, les camarades : Hébréard, Chambert, Gaetti, Graglia, Papa, Palmaro, Vichet; trésorier voyant : François Martin.

Commissaire aux comptes : Jean Ferron.

Au nom du Conseil, Hébréard remercie la Section de la confiance qui lui est à nouveau témoignée.

Il se félicite de la présence, à cette Assemblée, du camarade Aveugle de Guerre Masselier.

Masselier répond par un discours d'une haute portée morale qui va profondément au cœur de ses camarades d'infortune. Il dit quelques mots du Congrès universel d'Espéranto, qui s'est tenu à Paris, il y a quelques semaines, au cours duquel les congressistes, aveugles espérantistes, de dix pays différents, ont été reçus si amicalement par le Bureau de l'U.A.G., à son siège social, rue Ballu.

Le camarade Leveau met l'Assemblée au courant de toutes les questions étudiées par le Bureau central. Il répond à toutes les demandes d'explications et donne des précisions utiles sur la Maison de l'Aveugle. La Section décide d'attendre les événements. Elle demandera l'avis de chacun de ses membres par référendum au moment opportun.

Avant de lever la séance, le président Hébréard a l'agréable devoir d'adresser, au nom de la Section, ses vifs remerciements à la municipalité de Nice et, en particulier à M. Jean Médecin, qui répond toujours favorablement aux demandes que lui adressent les Aveugles ; à M. François Martin, le dévoué trésorier de la Section ; à la presse locale qui insère toujours les communiqués qui lui sont adressés ; aux membres du Comité d'Action, présidents Maurin et Léospo, aux dignes compagnes des Aveugles de Guerre, à tous ceux, enfin, qui de près ou de loin s'intéressent à leur sort.

Il termine enfin par un appel à l'union toujours plus féconde des Aveugles de Guerre, au sein de la Section et au sein de leur beau et grand groupement : l'U.A.G.

Le président Hébréard adresse un témoignage tout particulier de reconnaissance au docteur Alfred Binet, pour le dévouement inlassable et si désintéressé qu'il apporte à donner ses soins aux Aveugles de Guerre de la Section et à leurs familles, accourant toujours à leur appel.

Il remercie également M. Stromboli, opticien, rue Honoré-Sauvan, Nice, pour la faveur si généreuse qu'il fait aux camarades de la Section.

Après des félicitations au Conseil d'administration, pour son excellente gestion, son dévouement et son travail ardu, félicitations que le vice-président Leveau transmettra avec plaisir à ses collègues, la

séance est levée à 13 heures, et chacun se retire en paix pour rejoindre la Maison du Combattant où un déjeuner fraternel réunira à nouveau tous les Aveugles de Guerre et leurs invités.

Le Président : HÉBRÉARD.

Le Trésorier : F. MARTIN.

SECTION DÉPARTEMENTALE DES AVEUGLES DE GUERRE DES ALPES-MARITIMES

Vœux.

a) Les Aveugles de Guerre demandent au gouvernement français de prouver au monde entier la volonté de paix de son peuple en proposant à tous les gouvernements l'enseignement obligatoire dans toutes les écoles, de la langue auxiliaire espéranto afin que, par la plus large compréhension entre tous les peuples, puisse être rapidement et rationnellement organisée la paix durable promise aux anciens combattants et victimes de la guerre 1914-1918,

Et invitent leur président Scapini, leurs camarades Thébault et docteur Nast, députés, de prendre l'initiative du dépôt d'un projet de loi pour rendre cette résolution effective en ce qui concerne notre cher pays, aux idées si belles et si généreuses, flambeau de l'humanité,

b) Les Aveugles de Guerre, réunis en Assemblée générale, le 5 mars 1933, considérant qu'ils sont soumis au plus grand des sacrifices, invitent leur président Scapini à intervenir au Parlement en faveur de la catégorie d'invalides pour laquelle il a obtenu, en 1932, une augmentation d'allocation de 1.000 francs, pour leur épargner toute réduction sur le montant de leur pension et allocation.

c) Que les Aveugles se trouvant, soit par suite d'un effort personnel, soit par héritage, déjà propriétaire d'une habitation, puissent emprunter à l'U.A.G., pour aménagement ou agrandissement, une somme égale à celle allouée pour construction, si la maison dont ils sont déjà propriétaires n'est pas grevée d'hypothèques.

d) Le bénéfice de l'allocation de 1.000 francs accordée aux veufs, soit accordé également, en cas de décès de la personne s'occupant effectivement de l'Aveugle, quand ce dernier n'est pas marié. Il demeure entendu que cette allocation ne pourra être perçue qu'une fois.

e) Que toutes les veuves d'Aveugles de Guerre, sans distinction de date de mariage, aient droit à la pension annuelle de 2.880 francs.

f) Les Aveugles de Guerre des Alpes-Maritimes, réunis en Assemblée générale, à Nice, le 5 mars 1932,

Considérant que la femme d'un mutilé 100 %, article 10, d'un Aveugle de Guerre par exemple, est obligée de sacrifier tous ses intérêts personnels pour donner à son mari l'assistance dont il a besoin,

Que la pension du mari, qui doit pour assurer l'existence du ménage, ne permet pas de faire des économies,

Que la mort du mari peut laisser la femme sans ressources, à un âge où il lui est impossible de trouver un travail rémunérateur et qu'une pension mensuelle de 240 francs ne suffira pas à la préserver de la misère,

Que l'extinction de la pension du mari permet à l'Etat de faire un effort plus grand en faveur de la veuve sans l'ouverture de crédits supplémentaires,

Demandent pour les veuves de nos camarades une pension de 600 francs par mois au minimum et insistent auprès du Conseil d'administration de l'U.A.G. pour que ce vœu soit présenté à la prochaine Assemblée générale de l'Union.

Compte rendu de l'Assemblée de la Régionale de Bordeaux, le 19 Mars 1933

La séance de l'Assemblée générale est ouverte à 2 h. 30.

Etaient présents :

Les camarades Amblard, délégué de l'U.A.G. ;

Gironde : Almey, Bissier, Lanuc, Malgat, Gouny, Bardet, Bergadieu, Bondon, Lahutte, Marquette, Charriaut, Valade, Gating, Darnaud-Guilhem, Collot ;

Basses-Pyrénées : Arbaizar, Bidau, Tauziat, Cantarra, Salaber ;

Dordogne : Ramadou, Monribot ;

Charente-Inférieure : Arnoux, Brusson, Cadot, Catrou ;

Charente : Lardièrre, Sourissaud, et le camarade Lambert, de Vendée ;

Excusés : Michou, Patisson, Gauthier, Martinet, Cabannot et Vandromme.

Brusson prend la parole et expose aux camarades le travail de la Section, remercie le camarade Amblard d'être parmi nous, et remer-

cie Mmes Gouny, trésorière, et Magat, commissaire aux comptes, de leur précieux concours durant l'année écoulée.

Il indique aux camarades que c'est grâce à l'initiative de leur vice-président, le camarade Almey, que MM. Parot et Sidart ont bien voulu accepter d'être trésorier et commissaire aux comptes.

Le camarade Almey s'est dévoué pour faire entrer un peu d'argent à la Section, en organisant une tombola qui sera tirée à la fin de la réunion.

Puis, Brusson procède à la décoration d'officier dans l'Ordre de la Légion d'honneur du camarade Lanuc.

Mme Gouny donne lecture du rapport financier de la section :

A la dernière assemblée générale, il restait, en caisse	99 75
Achat et remise d'une palme au Monument aux Morts, le 11 novembre	50 »
Reste en caisse	49 75

Amblard donne aux camarades les explications nécessaires en ce qui concerne la marche de l'U.A.G., puis après intervention de plusieurs camarades concernant la Maison de retraite et les pensions, Brusson demande aux camarades de lui faire confiance ainsi qu'au Conseil d'administration de l'U.A.G. Brusson est nommé délégué auprès de l'U.A.G.

Sont nommés pour l'année 1933 membres du Comité d'administration :

Brusson, Président ;

Almey, Vice-Président ;

Magat, Secrétaire ;

Lanuc, Bissier, Michou, Tauziat membres du Comité ;

M. Parot, Trésorier ; M. Sedart, Commissaire aux comptes.

Le tirage de la tombola a lieu et donne un avoir à la section de 463 francs, plus un don de 100 francs de M. Gratirolle, notre ami et bienfaiteur.

Brusson remercie tous les camarades de l'aide apporté au placement des billets de cette tombola, ainsi que du don fait par M. Gratirolle.

La séance se termine par quelques morceaux et accordéon par les camarades Almey et Bergadieu.

Le Président :
J. BRUSSON.

SECTION RÉGIONALE DE BORDEAUX

L'Assemblée générale de la Section régionale de Bordeaux a eu lieu le 19 mars, salle du restaurant Romano, 11, Allées de Tourny, à Bordeaux, sous la présidence d'honneur du camarade Amblard, Secrétaire général et délégué de l'U.A.G.

A midi, un déjeuner amical réunissant 45 couverts a eu lieu dans cette même salle, mise gracieusement à notre disposition par la direction de cet établissement.

Au dessert, le camarade Brusson prit la parole pour souhaiter la bienvenue et remercier tous ceux et celles qui étaient venus assister à cette fête de famille et remercia particulièrement M. Sedart, le généreux donateur de la canne blanche, et annonça aux camarades qu'une distribution de ces cannes serait faite à ceux qui n'en possédaient pas encore, quel que soit le lieu de leur résidence.

Il pria M. Sedart de vouloir bien recevoir, au nom de ses camarades, ses sincères sentiments de reconnaissance et remercia également M. Parot d'avoir bien voulu accepter le poste de trésorier, ainsi que M. Gratirolle, un ancien combattant de 1870, qui nous faisait l'honneur de venir assister à notre réunion. Il donne tour à tour la parole à MM. Sedart, Barot et Gratirolle.

En quelques mots, ceux-ci remercient les camarades et promirent à la section leur dévouement à notre cause.

Et notre Secrétaire général Amblard prit la parole en annonçant qu'il était toujours heureux de se trouver au milieu de camarades pour connaître leurs idées et soumettre leurs desiderata au Conseil d'administration de l'U.A.G., il leur apporte le salut fraternel de leurs camarades parisiens du Bureau et du Conseil.

Compte rendu de la Réunion du Comité d'Administration de la Départementale du Finistère, le 9 Mars 1933

Sont présents : Le Cocq, Bénéat, Prigent, Sibiril et Kaigre, trésorier.

Absents : Stéphan et Piton, commissaires aux comptes.

ORDRE DU JOUR

Désignation du délégué à l'Assemblée générale de l'U.A.G.

Fixation de la date de notre Assemblée générale départementale.

Questions diverses.

Le Cocq, président, ouvre la séance à 10 h. 30.

Il est décidé que Le Cocq (ou Sibiril) représenteront la Section à l'Assemblée générale de l'Union.

Le Conseil fixe au jeudi 6 juillet la date de notre Assemblée générale départementale, puis, après un échange de vues, décide pour fêter le dixième anniversaire de la Section d'inviter les présidents des Associations d'anciens combattants et mutilés qui, au cours de ces dix années, ont invité la Section à se faire représenter à leurs Congrès ou autres manifestations, ainsi que le colonel de Réals, délégué des « Amis des Soldats Aveugles » pour le Nord Finistère

Procès-verbal de l'Assemblée annuelle de la Section Départementale du Gers et des Hautes-Pyrénées, le 5 Mars 1933

La séance est ouverte sous la présidence du camarade Chalendar.

Sont présents : MM. Bregail, trésorier sortant, et Corominas, commissaire aux comptes, membre sortant; Chalendar, Tauziet, membres sortants; Lacour, Duffaut, Fourcade, Daliot, Masse et le camarade Bourdieu, de la Section du Lot-et-Garonne.

Se sont excusés : Passerieu, Cayrel, Junqua, Milhas, Dupouts, Arzagot, Ducos, Lajouane.

N'ont pas répondu : Prévost et Correger.

Ont donné leur pouvoir :

A Chalendar : Ducos, Junqua, Cayren, Milhas.

A Tauziet : Passerieu, Arzagot, Duponts.

A Ducos : Lajouane.

M. Corominas, après avoir remercié les camarades présents de la confiance qu'ils ont bien voulu lui accorder, ainsi qu'à M. Bregail, en leur demandant d'assumer les fonctions de trésorier et commissaire aux comptes, les assure qu'ils peuvent compter sur tout leur dévouement et qu'ils feront tout ce qui dépendra d'eux pour la prospérité de la Section.

Chalendar, au nom de tous les camarades, remercie MM. Bregail et Corominas. Il remercie également le camarade Bourdieu de la Section du Lot-et-Garonne qui a bien voulu, dans un esprit de camaraderie, assister à la réunion.

Le camarade Tauziet apporte le salut et les regrets du camarade

Dupont qui, par suite de son mauvais état de santé, n'a pu se déplacer. Le camarade Galis, qui devait également se joindre aux camarades Dupont et Bourdieu, s'excuse par télégramme d'avoir manqué son train.

Les camarades de la Section remercient ces camarades de leurs marques de sympathie.

On passe ensuite à l'ordre du jour qui appelle le dépouillement des bulletins de vote et le renouvellement du Bureau.

Résultats du vote :

Votants : 15. Suffrages exprimés : 14. Bulletin nul : 1.

Ont obtenu : Bregail 14, Corominas 14, Chalendar 14, Tauziet 13, Ducros 12, Lajouane 7, Cayrel 5, Massé 3, Daliot 5, Fourcade 5, Duffaut 6.

En conséquence, sont élus : Chalendar, Tauziet, Ducros, Lajouane, Duffaut.

Après la composition du Bureau, le commissaire aux comptes donne lecture du rapport financier qui est adopté.

L'ordre du jour appelle ensuite l'examen des vœux présentés par les camarades. Il en est ainsi fait.

« Les Aveugles de Guerre de la Section Départementale du Gers et des Hautes-Pyrénées, réunis en Assemblée générale le 5 mars 1933, émettent les vœux suivants :

« 1° En souvenir de M. Brioux : Demandent que la Section s'associe au vœu présenté par le camarade Dupont à la Section du Lot-et-Garonne, et tendant à ce que l'U.A.G. fasse mettre en bonne place dans notre Maison le buste de notre bienfaiteur M. Brioux, et ce en témoignage de la reconnaissance que nous lui gardons.

Adopté.

« 2° A propos des distinctions honorifiques : Que tous les camarades Aveugles de Guerre, titulaires de la Carte du Combattant qui, à la suite de leur long séjour dans les tranchées et des souffrances endurées au front, ont contracté une maladie soit par intoxication, fatigues, traumatisme, etc., et sont de ce fait atteints de cécité complète et définitive, obtiennent les mêmes droits aux récompenses que les camarades devenus aveugles par blessure.

« Que ce vœu soit, par la voie de notre Bureau de l'U.A.G., présenté aux pouvoirs publics pour qu'il soit incorporé dans le texte de la loi. *Adopté.*

« 3° Pour nos veuves : Demandent que les veuves de nos camarades aient droit à pension, quelle que soit la date du mariage et que

le décès soit dû ou non aux motifs de la réforme. Font confiance à l'U.A.G. qui s'occupe constamment de la question pour la mener à bonne fin. *Adopté.*

« 4° Pour les enfants : Demandent que tous les enfants de nos camarades soient admis comme pupilles de la nation, quelle que soit la date de leur naissance. *Adopté.*

« 5° Pour les énucléés : Demandent que tous les Aveugles de Guerre énucléés aient droit à l'augmentation de pension pour défiguration. *Adopté.*

« 6° Carte de priorité : Demandent que la circulaire déjà parue accordant la carte de priorité dans les administrations publiques telles que trésorerie, perception, gare, etc., soit appliquée en province dans les mêmes conditions qu'à Paris. *Adopté.*

« 7° Compagnie du Midi : Des camarades de la Section demandent à l'U.A.G. d'intervenir auprès de la Compagnie du Midi pour que celle-ci leur accorde sur les autobus qu'elle met à la disposition du public, la même réduction que celle accordée sur les chemins de fer. *Adopté.*

« 6° Au sujet des difficultés financières : Vivement émue par la menace faite par le Gouvernement de réduire de 5 % les pensions des victimes de la guerre, les camarades de la Section insistent tout particulièrement pour que les anciens combattants titulaires d'une pension d'invalidité de 100 % avec bénéfice des articles 10 et 12 ne soient pas touchés par cette menace.

« Ils estiment, en effet, qu'ayant déjà donné le meilleur d'eux-mêmes, c'est-à-dire leur santé et leur liberté, il ne doit pas être demandé de faire encore un sacrifice pécunier. En conséquence, ils demandent à notre administration de l'U.A.G., et plus particulièrement à notre Président et cher camarade Scapini et à notre camarade Thébault, d'user de toute leur influence auprès du Gouvernement pour que soient entièrement sauvegardés les droits acquis par les Aveugles de Guerre en vertu de la Loi du 31 mars 1919. *Adopté.*

« 9° Cannes blanches : Demandent à l'U.A.G. de bien vouloir s'occuper de trouver les fonds nécessaires afin de procurer aux Aveugles de Guerre de province des cannes blanches dans les mêmes conditions que ceux de la région parisienne. » *Adopté.*

Ces différents vœux sont adoptés à l'unanimité. On passe à l'examen de diverses questions.

La Section demande à son Bureau de faire à la Préfecture une demande de subvention. Le Bureau donne son assentiment et fera le nécessaire. De même une demande de réduction sur les autobus départementaux sera faite.

Certains camarades ayant demandé aux membres du Bureau s'ils assisteraient à l'Assemblée générale de l'U.A.G., sur l'affirmative, donnent pouvoir au camarade Chalendar pour les représenter. En cas d'empêchement, le camarade Tauziet est chargé de le remplacer.

Il est ensuite décidé que la prochaine Assemblée générale de 1934 aurait lieu, dans un esprit de camaraderie, dans le chef-lieu des Hautes-Pyrénées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h. 30.

Le Président :
CHALENDAR.

Le Secrétaire :
TAUZIET.

Procès-verbal de l'Assemblée du Groupe de Limoges, le 19 Mars 1933

Après un excellent repas en commun à l'Hôtel du Faisan, les camarades du groupe de Limoges se sont réunis le dimanche 19 mars à Limoges, salle annexe de la Chambre de Commerce.

Etaient présents : Lagarde, Izaac, Capet, Cluzelaud, Denis, Desaix, Grelaud, Pallier, Pélissier, Petitpeix, Sigault, Tricaud, Valladeau, Vareille, Veyret, Maillason, Pagand, Touzet, Fauconnet, Monbœuf, Estorge, Lardé, May, Vayne, Desbancs, Faure.

Excusés : Paradis, Rouhaud, Fonchy, Goumy, Delhomme, Millé, Grenet.

Le camarade Favret, vice-président de l'U.A.G., qu'avait accompagné M. Levêque, notre dévoué trésorier, avait tenu à se rendre à l'invitation qui lui avait été faite. Après avoir remercié la Chambre de Commerce de son hospitalité, Lagarde souhaite la bienvenue à Favret et à M. L'Evesque, rappelant la part que l'un et l'autre prenaient à la prospérité de notre Union. Favret remercia, apportant le salut du Bureau, du Conseil d'administration et des camarades de Paris. Il dit son plaisir de se trouver avec la Régionale la plus ancienne de l'Union. Il salua au passage Lagarde et Izaac, deux pionniers de la première heure.

Après que Favret eut exposé la situation des pensions, M. L'Eves-

que donna un aperçu de la trésorerie de l'Union. Au cours de la conversation qui s'engagea ensuite, il fut donné connaissance d'une lettre du ministère des Pensions, en date du 16 mars 1933, lettre qui sera insérée au Bulletin de l'U.A.G. et d'où il ressort que presque toutes les veuves des camarades pourront bénéficier d'une pension. Plusieurs vœux furent émis au cours de ces entretiens.

Avant de se séparer, Izaac et Lagarde furent délégués de la Régionale à l'Assemblée générale de l'Union. Favret, Lagarde et Izaac donnèrent à maintes reprises des explications sur les démarches à faire en vue d'obtenir tels ou tels avantages résultant des lois et règlements en vigueur.

Vœux adoptés. La Régionale de Limoges émet les vœux suivants :

« Les Aveugles de Guerre, réunis en Assemblée générale, considérant, d'une part, que le taux actuel de la pension n'est pas adapté au coût de la vie, considérant, d'autre part, qu'ils tirent de leurs pensions et allocations la totalité de leurs ressources, demandent que si un prélèvement doit être fait sur les pensions et allocations les Aveugles de Guerre en soient exonérés.

« Qu'indépendamment de la propagande auprès du public, une feuille spéciale, encartée dans le bulletin et destinée uniquement aux camarades, leur rappelle par quelques chiffres comparatifs les résultats de l'Union depuis sa fondation en matière de pensions, secours de diverses natures, prêts pour maisons, etc.

« Que, se conformant aux statuts de l'U.A.G., les délégués à la Confédération Générale s'abstiennent rigoureusement dans toute question pouvant être soulevée et présentant un caractère politique quelconque.

« Que de même que l'U.A.G. se tient en contact avec les Associations de mutilés et anciens combattants pour tout ce qui touche les questions communes, l'Union se tienne en contact avec les Associations ou Œuvres s'occupant d'aveugles, quelles qu'elles soient, dans le but de suivre les questions techniques concernant les aveugles. Qu'en particulier la collaboration s'exerce, dans l'étude des livres sonores, la possibilité de grouper et coordonner les efforts dispersés pour les livres Braille, etc.

« Qu'il soit tenu strictement la main à l'article du règlement des maisons de repos interdisant l'accès de celles-ci à toute personne atteinte de maladie contagieuse, surtout quand celle-ci est notoirement constatée par le titre de pension.

« Qu'il soit étudié, pour être présenté en 1934, la création d'allocations annuelles à accorder aux orphelins des camarades décédés.

« Que l'Assemblée générale de l'Union soit fixée entre le 15 mai et le 15 juin, la date actuelle obligeant les Régionales à tenir leurs réunions à une saison peu clémente.

« Qu'en vue de se rendre plus facilement compte de l'activité des administrateurs, il soit inscrit sur le bulletin de vote le nombre total des séances du Conseil et pour chaque administrateur le nombre des séances auxquelles il a pris part réellement ou par écrit. »

Procès-verbal de l'Assemblée annuelle de la Départementale du Rhône, le 9 Février 1933

L'Assemblée générale du groupement du Rhône de l'Union des Aveugles de Guerre a eu lieu à Lyon, le dimanche 19 février. 35 adhérents sont présents. 11 se sont fait excuser. La séance est ouverte à 14 h. 1/2 par le président Mulsant.

Après avoir souhaité la bienvenue au secrétaire général Amblard, venu de Paris apporter le salut du Président Scapini et de son Conseil d'administration, ainsi qu'à M. Melinand, chef des services du Comité Départemental des Mutilés et Anciens Combattants du Rhône, le président Mulsant passe la parole au secrétaire du groupement.

Le secrétaire de Diégo relate en quelques lignes aussi claires que précises, ce qui a été fait pendant l'exercice écoulé, tant au point de vue moral qu'au point de vue matériel, et termine en faisant un appel toujours plus fort à l'Union.

Le trésorier Fascina fait ensuite l'exposé de la situation financière et donne l'état du bilan au 31 décembre 1932, savoir :

Trésorerie	81 50
Banque	117 20
Bon U.N.C.	100 »
Total	298 70

Le commissaire aux comptes Pierson fait un rapport bref sur la gestion financière qui est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

Le président prend ensuite la parole et fait l'éloge funèbre du Président d'honneur Versini, et de M. Cachet père, membre voyant, décédés récemment, et lève la séance en signe de deuil.

A la reprise, il retrace les événements qui se sont produits au cours

de l'exercice écoulé, refait à nouveau le compte rendu de ses voyages à l'U.A.G., rend compte en un mot de son mandat et termine en remerciant l'U.A.G. de Paris, si bien représentée à cette Assemblée, les bienfaiteurs et les membres voyants du groupement.

Le secrétaire général Amblard, ému de l'accueil qui lui est fait par ses camarades de Lyon, adresse au président, à son Conseil d'administration et à tous les Aveugles du Rhône les paroles de remerciements pour leur attachement à l'U.A.G. et à leur Président Scapini. Il se plaît à démontrer quel est aussi l'attachement de l'U.A.G. aux groupements régionaux et se joint aux Lyonnais actuellement endeuillés.

Après avoir détaillé l'œuvre de l'U.A.G., après avoir à son tour fait un appel vibrant pour une union toujours plus grande et remercié également les membres voyants de leur dévouement pour les camarades plus déshérités qu'eux, il profite de sa présence pour donner quelques explications sur le fonctionnement du Conseil d'administration de Paris, sur la tâche difficile qu'il a accomplie et surtout sur l'intérêt qui est porté par le Bureau central aux groupements régionaux.

Son allocution est couverte d'applaudissements.

M. Melinand, chef des services du C.D. des Mutilés et Anciens Combattants du Rhône, qui prend ensuite la parole, ne peut cacher son émotion d'être pour la première fois au milieu des Aveugles du Rhône. Il leur fait part de toute sa sollicitude, leur promet un concours constant.

Il retrace par la suite l'œuvre du Comité Départemental, tant au point de vue d'assistance matérielle qu'au point de vue relèvement social, et termine aussi en faisant un appel à l'union des victimes de guerre, en fondant l'espoir que les Aveugles resteront toujours unis étroitement dans leur belle U.A.G.

Il est ensuite procédé au renouvellement du Conseil d'administration pour 1933 :

Sont élus : Mulsant, président ; Gerbelli, vice-président ; Baudran, secrétaire général ; Cachet, De Diégo, Baizet, Billoud, administrateurs.

Le président Mulsant remercie l'Assemblée de sa confiance, adresse au camarade Mercier qui n'a pas demandé le renouvellement de son mandat ses compliments et ceux de ses collègues pour la collaboration qu'il leur a accordée.

Le trésorier Fascina est chargé à nouveau de la gestion financière.

Il en est de même pour les commissaires aux comptes Pierson et Vial.

Le trésorier remercie de la confiance qui lui est renouvelée et émet

quelques idées susceptibles de procurer des fonds au groupement au cours de 1933.

Après l'adoption de plusieurs vœux, annexés au procès-verbal, le président lève la séance à 18 heures.

A ce moment, les membres présents font une dernière ovation au camarade Amblard dans l'espoir qu'il rentrera à Paris avec la satisfaction d'avoir constaté que les Lyonnais, unis entre eux, se resserrent autour du drapeau de l'U.A.G.

Compte rendu de l'Assemblée de la Section du Maine-et-Loire, le 5 Mars 1933

La Section de Maine-et-Loire de l'U.A.G. a tenu son Assemblée générale à l'Hôtel du Bon-Coin, à Angers, le dimanche 5 mars, sous la présidence du camarade Cointepas.

Étaient présents : Brevet, Cointepas, Duverger, Girardeau, Guiton, Ledroit, Mauriceau, Panterne, Pichonneau, Vernet.

S'étaient excusés : Moron, Veillet, Blaise, Rousseau, Galard, Chupin.

Le président expose les menus faits de la vie de la Section.

Il souhaite la bienvenue au camarade Ledroit et au camarade Lelée.

Il espère bientôt compter un nouveau membre dans le groupement et parle de son intention d'aller trouver diverses personnalités de la vil leafin que tout ancien combattant, devenant aveugle des suites de la guerre, lui soit signalé.

La Section se contente alors de faire confiance au Bureau de l'Union et le remercie de l'effort qu'il fournit, en dépit des difficultés de l'heure présente.

Le Bureau est maintenu et Danterne est désigné comme délégué.

Un banquet très apprécié termine cette réunion. M. de La Villebiot, avec son amabilité coutumière, nous assure de son entière bonne volonté. Le camarade Cointepas le remercie chaleureusement, ainsi que tous les bienfaiteurs de la Section.

Quelques chansonnettes viennent animer le dessert, une franche camaraderie règne qui semble alléger un peu le poids des lourds soucis de chacun.

Compte rendu de l'Assemblée générale du Groupement Régional du Nord du 12 Mars 1933

Le groupement a tenu son Assemblée générale le dimanche 12 mars, salle du Conservatoire de Musique de Lille.

Cette dernière a été précédée d'un déjeuner amical, servi au restaurant Alcide, et auquel assistaient 13 camarades.

La séance est ouverte à 2 h. 1/2 sous la présidence de Planquette, entouré de la Commission.

40 camarades sont présents : Planquette, Muret, Derunder, Boé, Delaplace, Van Audenarde, Brébion, Pottier, Bartier, Seury, Demalaine, Deroyère, Fauvergue, Goudaillier, Mariet, Liagre, Béquart, Liénart, Grosmy, Richez, Declercq, Boc., Webber, Burgard, Charles (Henri), Bonamy, Prudhomme, Daubersy, Delforge, Desmons, De Budt, Jourdin, Doual, Michel, Laignel, Couteau, Guermoprez.

Le camarade Hennebicque, ancien membre de la Régionale, est présent.

Cinq camarades se sont excusés : Bridoux, Brunin, Dozinel, Lehoucq, Leroux.

Le président, après avoir souhaité la bienvenue aux camarades, remercie les membres souscripteurs et la municipalité, annonce que le groupement tient aujourd'hui sa dixième Assemblée. Il retrace brièvement la vie du groupement depuis ses débuts et demande à l'Assemblée d'offrir la présidence d'honneur à Leveau qui a été délégué par le Bureau de Paris. L'Assemblée applaudit et Leveau, après avoir adressé son salut fraternel aux camarades, les assure de la joie qu'il éprouve à prendre contact avec nous tous et assure l'Assemblée de l'entier dévouement des membres du Conseil d'administration.

Lecture du compte rendu de la dernière Assemblée générale.
Adopté.

Lecture du procès-verbal de la réunion de Commission du 18 septembre.

M. Piat, notre dévoué trésorier, donne connaissance du rapport financier et du bilan. *Adopté.*

Le président met aux voix le rapport moral de l'Union, présenté par Amblard, et le rapport financier présenté par M. L'Evesque, qui sont adoptés sans observations.

Le président demande à Leveau d'indiquer où en est la question des pensions et le point de vue de l'Union devant les graves problèmes qui se présentent devant nous. Leveau étudie tour à tour la question

de diminution des pensions, la révision de ces dernières et les rapports de l'Union avec la Confédération; il ne peut faire connaître les décisions finales que prendra cette dernière, réunie actuellement en Conseil National, mais affirme que l'Union défendra jusqu'au bout les droits de ses membres et il termine son exposé documentaire en demandant aux camarades de se grouper plus que jamais autour de leurs dirigeants pour les aider à faire triompher notre juste cause. A l'unanimité, les camarades font confiance au Conseil et à son Bureau.

Sur la proposition de De Budt, au nom des victimes civiles, l'Assemblée émet le vœu que le Bureau étudie la possibilité de modifier le règlement en vigueur concernant l'attribution de logements à ces derniers dans nos maisons de repos. Il semble, en effet, qu'actuellement il leur soit impossible d'obtenir satisfaction à certaines dates: Leveau exposera ce vœu en détail devant les Commissions préparatoires et le Bureau.

Sur la proposition de Webber, l'Assemblée émet le vœu qu'en attendant le vote par le Parlement des mesures de justice et d'égalité concernant les droits des veuves de nos camarades n'ayant pas droit à une pension de reversion, l'Union accorde un secours supplémentaire à ces dernières; cette mesure ne serait que temporaire et cesserait automatiquement dès qu'un nouveau texte donnerait satisfaction à l'ensemble des veuves.

Leveau donne des renseignements sur le projet de création de la « Maison de l'Aveugle » et indique qu'une solution interviendra sans doute prochainement; fait part des résultats probables de « La Dette » et souligne le succès de cette dernière qui aura fait entrer des sommes importantes dans les caisses de l'Union.

Il est donné connaissance à l'Assemblée d'une lettre du maire de Lille demandant à ce qu'une quête soit faite au profit du fonds municipal de chômage; cette dernière produit une somme de 142 francs que le secrétaire versera à la recette.

Le président remercie les camarades de ce geste de solidarité.

Quelques renseignements sont encore fournis concernant des questions posées, puis l'Assemblée à l'unanimité procède à la réélection des membres de la Commission et désigne son président pour la représenter à l'Assemblée de Paris.

Un jeton de 10 francs est payé aux présents, puis le Président remercie les camarades de la bonne tenue de l'Assemblée.

Leveau, par quelques paroles aimables, s'associe à ce témoignage

et dit qu'il emportera de Lille une nouvelle foi dans la vitalité de notre Union et la conviction que, tant que nous resterons ainsi unis, notre situation matérielle et morale ne feront que se fortifier.

La séance est levée à 4 h. 1/2.

Le Secrétaire: Léon MURET.

Procès-verbal de l'Assemblée de la Départementale du Tarn le 12 Mars 1933, à Castres

La séance est ouverte à 10 h. 30, sous la présidence du camarade Satgé.

Sont présents: les camarades Bonnet, Cabrol, Caillau, Cancé, Enjalbert, Geniès, Germa, Montalan, Saint-Marty, Satgé, Séverac et Vidal.

Se sont excusés, envoyant leur pouvoir: les camarades Blatgé, Hue et Salesses.

Absents: Carrié et Dupuy.

Le président remercie les camarades d'être venus nombreux à la réunion et fait des vœux de prompt guérison pour ceux que la maladie a retenu chez eux. Il faut également remarquer que, tout en éprouvant un vif plaisir de se rencontrer dans nos réunions, il en découle des avantages et cite le cas de certains camarades qui, profitant de quelques indications, ont pu sensiblement faire augmenter le taux de leurs blessures multiples.

Le président félicite les camarades nouvellement promus au grade d'Officier de la Légion d'honneur et espère qu'une prochaine promotion ne saurait tarder à donner satisfaction à ceux qui attendent.

Lecture du procès-verbal de la dernière séance et du compte rendu financier de la Départementale. *Adoptés*.

Lecture du rapport moral et du compte rendu financier de l'U.A.G. qui sont adoptés.

Lecture d'une lettre du secrétaire général de l'U.A.G. donnant des nouvelles de la dernière heure.

Après une courte discussion à laquelle presque tous les camarades ont pris part, la Départementale fait confiance au Bureau et au Conseil d'administration de l'U.A.G. pour envisager, et au besoin prendre toutes mesures, afin de préserver les avantages que les Aveugles de Guerre ont si difficilement acquis.

Après un échange de vues sur la Maison de l'Aveugle, la Départementale exprime le vœu que cette dernière soit réalisée au plus tôt.

Le camarade Satgé est désigné pour représenter la Départementale à l'Assemblée générale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures.

Le Secrétaire : ENJALBERT.

Situation Financière de la Départementale de la Seine-Inférieure

ACTIF AU 29 OCTOBRE -932

Disponible Comptoir d'Escompte.....	2.420 60
Disponible compte chèques postaux.....	337 75
Espèces en caisse.....	1.564 20
Total.....	4.322 55

Avis divers

Notre camarade Edmond Casdagne, représentant des vins de champagne Paul de Marey, à Epernay, fait connaître qu'il peut livrer trois qualités de champagne, aux prix et conditions suivantes :

Carte blanche 1/2 sec ou doux..... 8 50 la bouteille

Carte d'Or, sec 13 fr. —

(Recommandé pour réunions et fêtes de famille).

Carte d'Or, extra quality..... 15 fr. —

Livraison à partir de 12 bouteilles, emballage, régie et port en sus, et à partir de 25 bouteilles, emballage gratuit, port et régie en sus.

A vendre : machine à tricoter marque Dubied, 50 cm. jauge 7, avec tous accessoires. Occasion.

S'adresser au camarade C. Riquart, 52, avenue des Termes, Paris.

LAMPES T.S.F. PHILIPS

Notre camarade R. Hennebicq, 4, rue Gaillard, Paris. Tél. Pigalle 67 28, nous rappelle qu'il consent une remise de 40 plus 5 % sur les lampes de T.S.F. Philips.

S'adresser directement à notre camarade Hennebicq.

Liste des Donateurs

Lycée Lakanal, Sceaux, 100 fr. — M. Calberac, Castres (Tarn), 15 fr. — M. Mas, Toulouse, 45 fr. — Lycée de Garçons, Toulon, 350 fr. — « La Loge » « Le Centre des Amis N° 1 », 500 fr. — M. Simon Zagdoun, Le Caire (Egypte), 200 fr. — M. Génin, Bayonne, 25 fr. — MM. Georges et Charles Strauss, Neuilly-sur-Seine, 100 fr. — Mme Foucault, Paris, 50 fr. — Compagnie d'Assurances « Yorkshire », Paris, 200 fr. — Mlle Dobède, Nice, 100 fr. — M. Suleaux, Lestocq-les-Monsures (Oise), 100 fr. — M. A. Laurent, Bruxelles, 100 fr. — M. Roger Saffroy, notaire, Avignon, 50 fr. — Commune de Saint-André (Ile de la Réunion), 500 fr. — Anonyme G. H., 20 fr. — Mme Vve Limousin, Tolosa (Espagne), 200 fr. — Protection et bonne santé de notre famille, 300 fr. — Anonyme, 100 fr. — Nouveau Cercle à Paris, 50 fr. — Divers : 6.499 fr. 40.

Dons avec affectation spéciale pour la création de la "Maison des Aveugles de Guerre"

Ville de Chauny (Aisne), 100 fr. — Notre camarade Abderrahmann, 15 fr. — Préfecture de la Haute-Saône, 100 fr. — Préfecture du Tarn-et-Garonne, 100 fr. — Notre camarade Dupuy (Pierre), 30 francs.



TABLEAU D'HONNEUR

IZAAG, président honoraire.
BOURJIGNON, secrétaire général honoraire.
FAVRET, secrétaire général honoraire.
CONAN, secrétaire général honoraire.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : SCAPINI ; Vice-Présidents : FAVRET, LEVEAU, LAUTÉ.
Secrétaire général : AMBLARD.
Trésorier : Gaston L'EVESQUE.
Membres : BARDoux, BERTRAND, BLONCOURT, BOIS, BRUSSON, CABASSON, CÉRÉ-LABOURDETTE, CONAN, COURTEIX, DERUNDER, FAUVEL, GRILLET, GUILLAM, IZAAG, LAFARGUE, LAGARDE, MALGAT, MULLER, NICOLAI, NOIREAUX, PETITJEAN, ROBERT (Maurice), ROY (Georges), SATGÉ.

COMITÉ D'ACTION

M. FRANÇOIS-MARSAL, Président d'honneur ;
M. le baron DE TRAVERSAY, Président ;
Mlle ARBEL, Vice-Présidente honoraire.
Mme CONTAMIN, Vice-Présidente ;
M. le colonel DE TRAVERSAY, Vice-président ;
M. Oscar BLOCH, Secrétaire ;
M. AUTERBE, Sous-Directeur à la Compagnie « L'Union » ;
Mme DU BOS ;
Mme BROQUIN ;
M. Marcel BLOCH ;
M. CHEPPER ;
M. Pierre CHÉROT ;
Mme CHEVALIER ;
Mme CONTAMIN ;
Mme Francis DE CROISSET ;
Mlle JALAGUIER ;
Mlle d'HERBEMONT ;
Mme HENRI ;
Mme KALT ;
Mme L'EVESQUE ;
Mme LÉVY-WEISS ;
M. MAYER ;
Mme MEYER ;
Mme MUS ;
M. PASCAL.

SPERDUIT

